Rapport

présenté au

ministère de la Défense nationale

sur la

consultation faite en ligne
au sujet de la mise à jour du Programme de la Défense

préparé par:

Jordan, Nesbitt et associés ltée

Publié le 20 décembre 2002

104-01197/

Table des matières

Condensé ii
Introduction 1
1. Cadence opérationnelle 3
2. Déploiement rapide 5
3. Effectifs 7
4. Équipement 11
5. Capacités de pointe 12
6. Infrastructure 14
7. Interopérabilité 16
8. Qualité de vie 18
9. Les Réserves 20
10. Le budget de la Défense 22
Annexes 24
A) Exemples de réponse 24
B) Priorités des répondants en matière d'équipement 49
C) Commentaires des répondants sur l'examen de la politique de défense 52

Condensé

Le 6 août 2002, l'honorable John McCallum, ministre de la Défense nationale, a lancé un site Web de consultation dans le cadre de l'actualisation du Programme de la Défense nationale faite par le gouvernement fédéral. Il a invité les Canadiens et les Canadiennes intéressés par le dossier à répondre par la voie électronique à une série de dix questions et à s'exprimer sur les points abordés dans les questions. Le site a été ouvert pendant six semaines et demie, soit jusqu'au 20 septembre.

Le présent rapport résume les principales questions et tendances exposées dans les réponses reçues du public sur dix thèmes; en tout, le Ministère a reçu 17 642 commentaires dont le nombre de mots a dépassé le million :

- Selon les deux tiers des répondants (66,5 p. 100), la fréquence des opérations intérieures et internationales faisant intervenir les Forces canadiennes (la *cadence opérationnelle*) augmentera au cours de la prochaine décennie, en grande partie en raison de l'intensification des tensions à l'étranger, des risques intérieurs et extérieurs pour le Canada, et de l'expérience acquise par les FC en matière de maintien et de rétablissement de la paix. Cependant, environ 15 p. 100 des répondants ont dit croire que la limitation des effectifs et du matériel approprié fera en sorte que le nombre d'opérations demeurera le même ou diminuera.

- Plus des trois quarts des répondants (79,1 p. 100) ont affirmé que la capacité des Forces canadiennes d'intervenir promptement en cas de crise (leur capacité de se *déployer rapidement*) est très limitée, car le Canada n'a ni les gros avions ni les gros navires nécessaires pour transporter ses troupes et leur matériel lourd sur de longues distances. Certains ont souligné qu'en cela, la capacité des FC dépendrait de la question de savoir si les tâches à exécuter devraient l'être au Canada ou à l'étranger.

- D'après 80,1 p. 100 des répondants, les effectifs en personnel des Forces canadiennes (FC) sont insuffisants, vu les engagements qu'elles sont censées remplir. Pour d'autres, le niveau approprié des effectifs dépend des responsabilités que le gouvernement confie aux FC. Plus de la moitié des répondants (56,8 p. 100) désapprouvent que l'on réduise les crédits affectés au nouvel équipement pour maintenir ou augmenter la taille des FC — pour beaucoup, il importe d'équilibrer les dépenses.

- Environ 84,2 p. 100 des répondants — un seul autre pourcentage a été plus élevé dans toute la consultation — ne croyaient pas que les FC avaient l'*équipement* nécessaire pour mener leurs opérations au Canada et à l'étranger. Beaucoup ont souligné qu'elles sont bien équipées pour remplir certaines tâches, mais qu'il leur manque beaucoup de matériels essentiels (surtout les aéronefs et les navires pour servir outre-mer). La majorité des répondants ont donné des exemples d'équipements qui seraient nécessaires dans l'avenir.

- Une grande majorité des répondants (60,2 p. 100) estimait que les Forces canadiennes devaient mettre davantage l'accent sur leurs *capacités axées sur les technologies de pointe* tant pour accroître l'effet qu'un petit nombre de soldats peut avoir sur-le-champ de bataille d'aujourd'hui que pour rendre leurs équipements compatibles avec ceux des alliés du Canada. Le coût a semblé être un aspect important pour certains répondants, selon qui les FC doivent se soucier de la technologie de pointe à peu près autant qu'elles le font maintenant.

- Les répondants n'avaient pas d'opinion arrêtée quant à savoir jusqu'à quel point le ministère de la Défense nationale devait être responsable de l'*infrastructure*. Environ un quart des répondants (25,3 p. 100) estimaient qu'il conviendrait de réduire l'infrastructure, 19,5 p. 100 souhaitaient l'accroître, et 19,5 p. 100 pensaient que la proportion actuelle était la bonne.

- Près des deux tiers des répondants (63,5 p. 100) ont déclaré que les Forces canadiennes devaient améliorer leur capacité de collaborer, dans le cadre des opérations avec les plus proches alliés du Canada, en particulier les États-Unis — leur *interopérabilité*. La volonté de préserver la souveraineté et l'indépendance du Canada transpirait aussi fortement dans les réponses.

- Environ la moitié des répondants (52,6 p. 100) estimaient que les Forces canadiennes pouvaient faire plus pour améliorer la *qualité de vie* de leurs membres et des familles de ces derniers. Selon certains, elles contribueraient sans doute ainsi à convaincre les militaires déjà en poste de ne pas partir et à attirer des recrues; ils croyaient aussi que le Canada doit la meilleure qualité de vie du monde à des personnes qui risquent leur vie pour le pays. Près du quart des répondants ont estimé que les FC doivent maintenir le cap, étant donné les améliorations récentes.

- Nettement plus que la moitié des répondants (57,6 p. 100) ont jugé que la démarche suivie actuellement au sujet *des Réserves* est généralement la bonne, mais d'autres ont souligné que de nombreuses améliorations s'imposent sans doute; mentionnons une loi de protection de l'emploi et une amélioration de l'instruction et de l'équipement, entre autres.

- Il faut accroître le *budget de la Défense* pour acheter un équipement meilleur et accroître les effectifs en personnel, selon 87,6 p. 100 des répondants — le plus fort pourcentage enregistré dans la consultation. Certains ont proposé d'accroître le pourcentage moyen du PIB que les pays de l'OTAN affectent à la défense. Ils ont justifié leur position en citant les motifs suivants, entre autres : défendre la souveraineté du Canada (notamment dans l'Arctique); aider à réduire les tensions internationales; faire en sorte que le Canada assume sa part du fardeau; défendre le mode de vie et la liberté des Canadiens; appuyer les alliés du pays. Plusieurs des réponses, peu nombreuses, fournies sous la rubrique « *Cela dépend* » précisaient que la taille du budget dépendait des tâches que le gouvernement comptait confier aux FC.

Trois annexes figurent à la fin du rapport : une contient des exemples des réponses fournies à chaque question; une autre résume les priorités des répondants relativement à l'équipement des Forces canadiennes dans l'avenir; et une troisième analyse les propos des répondants sur la nécessité d'examiner en profondeur la politique de défense.

Introduction

Le 6 août 2002, l'honorable John McCallum, ministre de la Défense nationale, a lancé un site Web de consultation (*www.forces. gc.ca/menu/consult/index_f.asp*) dans le cadre de l'actualisation du Programme de la Défense nationale faite par le gouvernement fédéral. Il a invité les Canadiens et les Canadiennes intéressés par le dossier à répondre par la voie électronique à une série de dix questions et à s'exprimer sur les points abordés dans les questions. Le site a été ouvert pendant six semaines et demie, soit jusqu'au 20 septembre.

Le ministère de la Défense nationale a demandé au cabinet d'experts-conseils Jordan, Nesbitt and Associates Ltd., installé à Ottawa, d'analyser les réponses, de dresser un rapport indépendant pour le Ministre et d'y exposer les principales questions et tendances. Le rapport résume les points de vue exprimés par le public pendant la consultation faite par la voie électronique. Malcolm Jordan et Bruce Nesbitt ont dirigé l'équipe ayant analysé les données, et Bruce Nesbitt a rédigé le rapport.

À la fin de période de consultation, nous avions reçu 17 642 réponses valides aux diverses questions, ce qui représentait plus de un million de mots. Nous avons constaté avec intérêt que la majorité des répondants semblaient prendre la consultation très au sérieux et qu'ils exprimaient en général leurs opinions d'une façon censée et assez détaillée.

Il s'agissait d'une consultation, et non d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de la population canadienne. Les répondants se sont exprimés à leur guise, ce qui nous a donné plus de latitude pour établir une gradation dans les réponses (par exemple, avec la rubrique « *Cela dépend* »). Toutes les opinions formulées dans le présent rapport sur les questions concernant la défense sont celles des répondants, qu'elles soient individuelles ou réunies sous un thème collectif.

Les répondants se sont exprimés franchement, et nous les avons parfois cités directement pour donner une idée de la diversité de leurs points de vue. Certains ont dit que « cette consultation novatrice était la bienvenue », mais quelques-uns ont estimé qu'il s'agissait de questions dirigées (« Cette demande de commentaires n'est ni plus ni moins qu'un sondage déguisé sur l'appui civil. »).

Chacune des dix questions fait l'objet d'un chapitre distinct qui commence par l'énoncé de la question même posée sur le site Web; vient ensuite un tableau numérique ventilant les réponses, puis notre analyse sommaire. Les tableaux comprennent seulement les réponses valides — nous avons enlevé les messages tests des fichiers électroniques reçus; il restait ainsi 18 543 réponses. Nous avons alors éliminé 901 doubles (sans doute envoyés par inadvertance par les répondants). Les données comprennent 408 réponses valides fournies par courriel ou télécopieur par des membres du public. Nous n'avons pas vu et nous n'avons pas demandé à voir les adresses électroniques des répondants; nous ne

connaissions que la province ou le territoire d'origine et la date de la réponse. Le site de consultation existait dans les deux langues officielles, mais un très fort pourcentage des répondants ont choisi de remplir le questionnaire en anglais.

Trois annexes figurent à la fin du rapport. L'annexe A contient des échantillons des réponses fournies à chaque question. L'annexe B dresse une liste sommaire des priorités des répondants au chapitre de l'équipement militaire (« Y a-t-il des équipements dont les Forces canadiennes auront besoin dans l'avenir et qu'elles ne possèdent pas actuellement? »). L'annexe C analyse les propos des répondants sur la nécessité d'un examen complet de la politique de défense.

1. Cadence opérationnelle

Depuis la fin de la guerre froide, les Forces canadiennes ont mené simultanément d'importantes opérations outre-mer dans une multitude de théâtres partout dans le monde. De l'Europe à l'Asie, de l'Afrique à l'Amérique latine, et ici au Canada, elles ont été déployées plus de 70 fois depuis 1989. ***Croyez-vous que ce rythme ira en croissant, demeurera le même ou ralentira au cours des dix prochaines années?***

Ira en croissant	**1 329**	**66,5 %**
Le même	209	10,5 %
Ralentira	80	4,0 %
Cela dépend	54	2,7 %
Le même, ou ira en croissant	157	7,8 %
Le même, ou ralentira	8	0,4 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	163	8,1 %
Total	2 000	100 %

Les répondants ont été clairs au sujet de la cadence opérationnelle des Forces canadiennes : ils croyaient que celles-ci seraient appelées à participer plus souvent à des opérations au pays et à l'étranger. La plupart semblaient fonder leurs opinions sur trois grands facteurs : l'intensification de la tension internationale; les risques intérieurs et extérieurs pour le Canada; l'expérience que nos forces armées possèdent aux chapitres du maintien et du rétablissement de la paix.

Songeant à la scène internationale, ils ont généralement dit que l'instabilité imprévisible due au terrorisme, aux points chauds persistants et à la violence localisée justifierait surtout l'appel à nos forces armées. Certains ont souligné que la prestation d'une aide humanitaire serait nécessaire à cause du changement climatique et du SIDA en Afrique (qui risquent d'entraîner de la violence). Quelques-uns ont dit croire que les FC pourraient devoir aider à faire échec aux crimes contre l'humanité.

Pour ce qui est de la scène nationale, ils ont déclaré que, dans l'avenir, de nombreuses missions seraient nécessaires pour endiguer la menace terroriste, porter secours à des sinistrés, surveiller les côtes canadiennes et l'Arctique et

lutter contre le crime international (le trafic de drogues, par exemple). Selon certains, les États-Unis pourraient aussi exercer des pressions grandissantes pour que les FC participent davantage à la défense de l'Amérique du Nord.

De nombreux répondants ont précisé que le Canada a fait ses preuves et que cela suscite des demandes : « Le Canada a la réputation de protéger les opprimés et de ne pas rester sur place pour exploiter la région, une fois que la paix y a été rétablie. »

Un certain nombre de répondants ont fait observer que le gouvernement fédéral semblait trop empressé d'engager les Forces canadiennes, même si elles sont déjà surchargées : « Un atout politique à jouer pour garantir la participation du Canada aux débats et aux consultations au sein des forums multinationaux tels que le G8. »

Des répondants ont estimé que la cadence opérationnelle demeurerait la même que maintenant; ils ont surtout fondé leur affirmation sur la limitation des effectifs en personnel et des équipements nécessaires.

Les répondants selon qui les Forces canadiennes seraient appelées à suivre la *même cadence* que maintenant ou à *faire plus encore* se fondaient souvent sur la situation internationale, mais beaucoup ont souligné qu'une pénurie de personnel restreindrait la capacité des FC de respecter les obligations contractées par le Canada.

Les répondants d'après qui nos engagements seraient *moindres* dans l'avenir ont évoqué une pénurie de personnel, l'insuffisance de l'instruction et les lacunes technologiques pour justifier leur point de vue : « Le Canada doit conserver sa place à la table des nations, mais il lui faudra pour cela avoir la prestance, la crédibilité et le prestige voulus. »

Sous la rubrique « *Cela dépend* », la principale variable concernait la question de savoir si les effectifs en personnel et l'équipement des FC augmenteraient dans l'avenir et, partant, « comment nos alliés et la collectivité internationale perçoivent nos capacités ».

2. Déploiement rapide

Croyez-vous que les Forces canadiennes peuvent intervenir aussi rapidement qu'elles le devraient pendant une crise? Pourquoi?

Oui	107	5,9 %
Non	**1 427**	**79,1 %**
Cela dépend	186	10,3 %
Le même, ou ira en croissant	—	—
Le même, ou diminuera	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	85	4,7 %
Total	1 805	100 %

Un très fort pourcentage des répondants ont répondu *non* à la question de savoir si les Forces canadiennes peuvent se déployer rapidement; dans presque tous les cas, ils ont fourni la raison suivante : le Canada n'a ni les gros avions ni les gros navires nécessaires pour transporter nos troupes et leur matériel lourd sur de grandes distances.

De nombreux répondants ont dit que la participation du Canada à la campagne d'Afghanistan avait été cause de gêne, car nos forces armées ont dû être transportées par les Américains. Quelques-uns ont mentionné que l'entente de partage des moyens de transport aérien avec les États-Unis avait bien servi les fins du Canada, mais que la place de ce dernier, dans l'organisation des opérations, pendant une crise n'était pas garantie.

Certains ont estimé que le Canada n'a pas assez de personnel d'intervention rapide, et d'autres, que les Forces canadiennes sont surchargées, mal équipées et mal entraînées pour remplir les missions qu'on leur demandera sans doute de remplir. D'autres encore soutenaient que l'instruction donnée aux troupes était en fait suffisante.

Parmi les autres raisons citées, mentionnons les suivantes : les FC n'ont pas de moyens de ravitaillement en vol; leurs Réserves ne sont pas dotées de tous les fonds et équipements nécessaires; il manque de pièces de rechange pour nos vieux avions *Hercules* (on a mentionné l'opération menée au Timor oriental); les FC comptent plus d'hommes mariés que de célibataires (ce qui peut influer sur le choix des personnes déployées et sur la durée des affectations).

Des répondants ont cité une autre raison intéressante, relative au processus décisionnel du gouvernement : « Nos planificateurs militaires avaient des options quelques jours après le 11 septembre, mais l'appareil gouvernemental a mis des semaines à décider de la démarche à suivre … Nous devons renforcer le rôle du Bureau du Conseil privé pour qu'il puisse fournir au Cabinet les options dont il a besoin pour prendre rapidement une décision. »

Sous la rubrique « *Cela dépend* »,une réponse a figuré souvent : il faut faire la distinction entre les déploiements internationaux et ceux faits au pays : « Si la crise a lieu au Canada, les forces armées peuvent intervenir immédiatement. Cependant, à cause du manque de moyens de transport de troupes, il serait assez difficile aux soldats canadiens de se rendre à l'extérieur du Canada sans l'aide d'un autre pays. » Selon un certain nombre de répondants, nos capacités intérieures ne permettraient pas aux FC d'intervenir en Colombie-Britannique — surtout si un important tremblement de terre survenait – ni dans le Grand Nord.

Ceux qui ont inscrit leur réponse sous la rubrique « *Cela dépend* » ne semblaient pas penser que le Canada devait mettre uniquement l'accent sur un déploiement rapide dans son territoire. La plupart donnait plutôt l'impression qu'ils voulaient que le Canada ait dans l'avenir les moyens d'intervenir tant chez lui qu'à l'étranger. Comme un répondant le disait : « La question n'est pas de savoir si les Forces canadiennes peuvent ' intervenir ' rapidement, mais si elles peuvent le faire *convenablement* et à point nommé et si elles peuvent *se maintenir en poste* pendant assez longtemps pour susciter une issue favorable (selon la définition donnée par les Canadiens) de la situation. »

Évoquant la campagne menée dans le Sud-Ouest asiatique, un répondant a affirmé que « les Forces canadiennes ont particulièrement bien fait, face à la crise : elles ont déployé des navires, des aéronefs et des forces terrestres dans un milieu hostile situé à l'autre bout du monde; pour la première fois en 25 ans, nos forces armées ont activement participé au combat. Oui, mais à quel prix? Le fait que nous n'avons pas remplacé notre groupement tactique en Afghanistan montre à quel point les réserves de nos forces armées sont limitées … La question n'est pas de savoir comment les FC ont réagi aux circonstances actuelles (relativement ' peu difficiles '), mais comment et où elles trouveront les ressources voulues pour relever dans l'avenir des défis risquant d'être beaucoup plus considérables et exigeants. »

Les personnes, peu nombreuses, qui ont répondu *oui* à la question ont souvent évoqué la motivation des troupes comme étant un facteur positif, mais ils ont parfois nuancé leurs propos en disant que les Forces canadiennes n'ont pas les moyens d'affronter d'une façon continue et prolongée une crise grave : « Les Forces canadiennes ont réussi à faire face à des situations critiques, mais elles ont dû ' improviser beaucoup '. Les troupes se sont magnifiquement bien acquittées

de leur rôle avec un matériel vétuste et un soutien limité. Selon moi, la question du soutien revêt une importance primordiale. »

3. Effectifs des Forces canadiennes

Les Forces canadiennes comptent environ 60 000 membres dans la Force régulière (temps plein) et environ 21 500 dans la Première réserve (temps partiel). ***Croyez-vous que les effectifs des Forces canadiennes sont assez nombreux pour mener des opérations au pays et à l'étranger?***

Oui	83	4,9 %
Non	**1 352**	**80,1 %**
Cela dépend	97	5,7 %
Assez nombreux, ou plus grands	10	0,6 %
Assez nombreux, ou moindres	2	0,1 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	145	8,6 %
Total	1 689	100 %

Le taux élevé de réponses *négatives* à la question de savoir si les effectifs actuels des Forces canadiennes sont suffisants semblait traduire deux principales préoccupations chez les répondants : les membres des FC sont trop peu nombreux pour exécuter toutes les tâches que le gouvernement leur a confiées, et le niveau véritable des effectifs est sensiblement inférieur à celui indiqué dans le préambule de la question.

Les réponses relatives à la première préoccupation semblaient se rapporter à la question posée antérieurement sur l'augmentation future du nombre des opérations : « Les effectifs ne sont pas suffisants pour protéger le territoire, faire la guerre et assumer d'autres responsabilités en même temps. »

> Les forces armées d'un pays de 30 millions d'habitants : a) dont la superficie est la deuxième en importance dans le monde; b) qui possède une des côtes les plus longues de la planète; c) qui a des frontières et des régions risquant de susciter des différends (Arctique, plateau continental, zones de pêche, etc.); d) qui souhaite ardemment influer sur le cours des affaires mondiales et contribuer à la stabilité internationale; e) qui possède de vastes

> ressources de plus en plus sollicitées [...] ont besoin de capacités militaires raisonnablement proportionnelles à tous ces paramètres. Dans le village planétaire, le Canada ne peut plus se cantonner dans l'illusion qu'il est éloigné du reste du monde.

Un autre répondant a souligné qu'« avec le terrorisme et les nouvelles menaces de guerre, un pays ayant une réputation telle que celle du Canada doit être prêt à toute éventualité. Qu'arrivera-t-il s'il y a une guerre avec l'Irak? Le Canada se cantonnera-t-il dans l'attentisme parce qu'il n'a pas les forces armées suffisantes pour apporter une contribution digne de mention? Les Forces canadiennes doivent regagner le statut respecté qui est le leur, soit celui de gardiennes de la paix. »

En second lieu, de nombreux répondants n'ont pas accepté le chiffre de 60 000 militaires à temps plein, vu le nombre de personnes qui sont actuellement en mission, qui reviennent tout juste de mission, qui s'entraînent en vue d'un départ futur, qui sont au rancart pour cause médicale et qui sont en congé pour une raison quelconque. Les commentaires typiques ressemblaient à ceux-ci : « Dans le meilleur des cas, les FC comptent 55 000 membres! » « Le total des effectifs est plus près de 50 000 à l'heure actuelle, et la situation ira en empirant au cours des prochaines années. »

Certains répondants, qui ont affirmé être membres des Forces canadiennes, ont aussi déclaré que, sans une augmentation du personnel, les cas d'épuisement professionnel dû au surmenage faisaient problème; d'autres ont déclaré que la situation assujettissait les familles à des tensions, et beaucoup ont fait observer que le maintien de l'effectif et le recrutement devenaient des problèmes de taille. Quelques-uns se sont dits déçus et se sont adressés directement au Ministre :

> Je viens de terminer 15 ans de service (dans la Force aérienne) dans le groupe professionnel 500, et je n'ai jamais vu une situation aussi grave ... Venez voir vous-même ce que nous faisons pour que nos *Sea King* puissent continuer à voler. Voyez ce que les techniciens doivent faire, venez vous salir avec les troupes et passer du temps dans une unité opérationnelle au lieu de prendre le thé avec les officiers et de les écouter vous dire que tout va bien!

> Monsieur, à titre de matelot-chef technicien d'armement ... je peux vous dire, d'après mon expérience, que nous avons désespérément besoin de plus de personnel. Certains de mes subalternes sont venus me dire à quel point ils avaient l'impression d'être pris au piège et de n'avoir aucune issue. J'ai vu des personnes ne pas pouvoir suivre des cours de perfectionnement professionnel, et d'autres se voir privés de leur congé, parce que le navire ne pouvait partir sans eux à cause de pénuries de personnel. J'adore la Marine, Monsieur, j'aime servir mon pays. Quand j'ai fait des arraisonnements dans le golfe d'Oman, j'étais fier d'être canadien, dans une région dangereuse du

> monde, de faire un travail que j'aime faire. Mais la fatigue nous gagne de plus en plus, Monsieur!

Les répondants qui se sont exprimés sur la taille des Réserves estimaient en général que les effectifs de la Force régulière et des Réserves devraient être plus grands, mais ils n'ont aucunement précisé quel équilibre il convenait d'établir entre les deux.

Sous la rubrique *Cela dépend*, plusieurs ont souligné que c'était les responsabilités confiées aux Forces canadiennes qui déterminaient le niveau approprié des effectifs : « La question primordiale … consiste à savoir comment un pays relativement petit mais bien industrialisé tel que le Canada se dote d'un semblant de sécurité intérieure tout en contribuant sensiblement à la paix et à la sécurité mondiales? Cela dépend beaucoup du créneau que le gouvernement fédéral définit pour les FC dans le monde et de l'affectation conséquente des ressources du pays. »

Ceux qui ont répondu *oui* ont proposé d'établir une force d'intervention rapide bien équipée et bien entraînée, d'abaisser le nombre des missions à l'étranger et de réduire ce qui leur paraissait être le nombre exagéré d'employés administratifs et civils au Ministère.

Faut-il maintenir leur nombre (ou même l'augmenter) même si cela sous-tend une réduction des fonds alloués à l'acquisition de nouvel équipement perfectionné?

Oui	116	6,9 %
Non	**954**	**56,8 %**
Cela dépend	70	4,2 %
Le maintenir ou l'accroître	—	—
Le maintenir ou le réduire	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	540	32,1 %
Total	1 680	100 %

Chez les personnes qui ont répondu *non* à cette question secondaire, la plupart s'opposaient à ce que l'une d'elles a appelé un « compromis immoral ». Une notion revenait avec vigueur : il nous faut accroître à la fois le personnel et le nouvel équipement perfectionné — une expression était employée fréquemment : un ' équilibre ' entre les deux.

Le nombre relativement élevé des réponses *non pertinentes ou ambiguës* semblait s'expliquer par l'hésitation de nombreux répondants à fournir une réponse directe, ou par leur incapacité de le faire : « Avoir des effectifs accrus munis d'un matériel rouillé ne vaut pas mieux qu'avoir des effectifs insuffisants dotés d'équipement neuf! » Ou encore : « Réduire l'un au profit de l'autre ne donnera rien. »

Parmi les personnes qui ont répondu *oui,* certaines ont estimé qu'il n'était pas nécessaire d'établir un compromis entre le personnel et l'équipement : « Laissons les coûteux joujoux de guerre à nos alliés, au Sud! »

Sous la rubrique *Cela dépend,* on a relevé une opinion assez répandue : « Une démarche plus raisonnable consisterait à décider des capacités dont le Canada a besoin, puis à munir en conséquence les Forces canadiennes des effectifs, de l'équipement et des fonds voulus. » — « La seule orientation acceptable consisterait à équiper convenablement un nombre suffisant de soldats, de marins, d'aviateurs et de femmes pour qu'ils puissent remplir les tâches que le gouvernement leur confierait. »

4. Équipement

Croyez-vous que les Forces canadiennes sont munies de l'équipement nécessaire pour mener des opérations au pays et à l'étranger?

Oui	67	4,5 %
Non	**1 253**	**84,2 %**
Cela dépend	68	4,5 %
Maintenir ou accroître	—	—
Maintenir ou réduire	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	101	6,8 %
Total	1 489	100 %

Le taux très fort de réponses *négatives* — un seul autre taux est plus élevé dans tout le questionnaire — ne traduit pas une réaction irréfléchie de la part de la majorité des répondants à la question de savoir si les Forces canadiennes ont un équipement suffisant. Ceux-ci ont souvent nuancé leurs propos et fréquemment présenté des arguments judicieux.

Beaucoup de répondants ont fait la distinction entre les catégories d'opérations — par exemple, « nos armées sont probablement suffisamment dotées pour des opérations de basse intensité, mais non pour des missions de moyenne ou de haute intensité ». De façon similaire, certains ont noté que des opérations nationales et internationales exigent des équipement différents.

Un thème est revenu souvent : les Forces canadiennes ont le matériel nécessaire pour remplir certaines tâches, mais des équipements essentiels leur font défaut, notamment pour se déployer à l'étranger, par exemple, de gros avions et navires pour transporter les troupes, leurs armes et leurs approvisionnements, des hélicoptères embarqués, de nouveaux camions et des uniformes de combat convenables.

Les réponses entrant dans la catégorie *Cela dépend* mettaient d'habitude l'accent sur la politique de défense et la politique étrangère du Canada : « Tout dépend de nos attentes. Nos forces armées ne peuvent se déployer rapidement avec l'équipement dont elles disposent à l'heure actuelle … Ce qui importe davantage, c'est de maintenir à niveau ce qu'elles ont maintenant. »

Certains de ceux qui ont répondu *oui* ont souligné que le processus de gestion de l'équipement est déficient et que « les impératifs de la politique l'emportent sur les besoins des Forces canadiennes » lorsqu'il s'agit d'acheter des équipements.

Auront-elles besoin d'un type d'équipement qu'elles ne possèdent pas actuellement?

La majorité des répondants ont donné des exemples d'équipements qui seront nécessaires dans l'avenir, et certains ont fourni beaucoup de détails. Les éléments les plus souvent mentionnés semblaient être les avions de transport lourds, les navires d'approvisionnement (notamment, les transrouliers), les hélicoptères embarqués et d'attaque, et de nouveaux avions de chasse. D'autres ont ajouté des hélicoptères de transport lourds, de nouveaux avions de patrouille maritime, des ravitailleurs en vol, de nouveaux destroyers de défense de zone pour remplacer les navires de la classe *Iroquois*, de nouveaux chars de combat, des uniformes convenables, et de meilleurs véhicules et équipements pour assurer la surveillance dans l'Arctique.

L'annexe B contient un résumé des priorités citées par les répondants au chapitre de l'équipement militaire.

5. Capacités de pointe

Les Forces canadiennes devraient-elles accroître, maintenir ou réduire l'intérêt qu'elles portent aux capacités de pointe (comme les armes guidées de précision et les systèmes d'information de pointe)?

Accroître	**703**	**60,2 %**
Maintenir	138	11,8 %
Réduire	32	2,7 %
Cela dépend	104	8,9 %
Maintenir ou accroître	35	3,0 %
Maintenir ou réduire	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	156	13,4 %
Total	1 168	100 %

En général, les répondants se sont exprimés clairement en disant que les Forces canadiennes devaient mettre davantage l'accent sur les capacités de pointe, et ce, pour deux raisons.

Tout d'abord, ils ont estimé que les capacités de pointe accroissent sensiblement l'effet que des troupes peu nombreuses peuvent avoir sur-le-champ de bataille contemporain. Ensuite, ils ont affirmé que les FC « doivent au moins se maintenir au niveau des forces armées des alliés du Canada au se dotant de technologies compatibles à celles que ces derniers emploient aujourd'hui en campagne … ».

Pour les répondants selon qui les FC devaient viser à *maintenir* leurs capacités de pointe, le coût semblait compter beaucoup : « Plus les systèmes sont sophistiqués, plus ils sont coûteux. » Selon plusieurs, le Canada peut facilement se procurer sur le marché des systèmes éprouvés (surtout pour sauver des vies au combat).

Dans la catégorie *Cela dépend*, les répondants ont en général soulevé deux points : les capacités necessaires varieraient d'une mission à l'autre; « de toute évidence, il faut trouver un juste équilibre entre les équipements de divers degrés de sophistication ». Certains ont affirmé que nos forces armées n'ont pas nécessairement besoin de nouveaux chars de combat ou d'aéronefs ultra-modernes si l'un des grands problèmes réside dans le manque de matériel portatif et moins coûteux pour le soldat « non technologisé ».

Les répondants selon qui le Canada devrait moins mettre l'accent sur la technologie de pointe ont souvent souligné que, comme les États-Unis ont déjà les équipements voulus, le Canada devrait concentrer son attention sur les éléments nécessaires chaque jour pour le maintien de la paix, les missions de recherche et de sauvetage et la lutte contre les activités criminelles chez lui.

> ***Si elles doivent l'accroître, sur quelles capacités devraient-elles se concentrer? Si elles doivent le réduire, quelles capacités devraient-elles délaisser?***

Pour beaucoup de répondants, « il faut accorder une grande attention aux systèmes d'information et de communications » et aux systèmes de mise en œuvre des armes « pour maximiser la puissance de feu de nos forces armées tout en réduisant les risques qu'elles courent au combat ». Certains ont affirmé que « le Canada doit cerner les domaines où il possède des atouts, puis concentrer ses efforts sur ces domaines, comme il le fait maintenant, par exemple, en se consacrant à la reconnaissance au sol avec le véhicule *Coyote* ».

Dans la majorité des cas, les répondants n'ont pas précisé de quels équipements les forces armées pourraient se passer.

6. Infrastructure

Présente dans toutes les provinces et tous les territoires, la Défense est responsable du plus grand nombre d'infrastructures (notamment des bâtiments, des propriétés et des routes) au gouvernement fédéral. ***La Défense doit-elle accroître, maintenir ou réduire le nombre d'infrastructures dont elle est actuellement responsable?***

Accroître	241	19,5 %
Maintenir	241	19,5 %
Réduire	**312**	**25,3 %**
Cela dépend	155	12,6 %
Maintenir ou accroître	60	4,9 %
Maintenir ou réduire	27	2,2 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	197	16,0 %
Total	1 233	100 %

De toutes les questions, c'est celle concernant les infrastructures dont la Défense devrait s'occuper qui a suscité le moins de réponses définitives — à peu près autant de réponses ont été inscrites sous *Accroître*,*Ma intenir* et *Réduire*.

La principale raison citée par les répondants selon qui la Défense devrait réduire les infrastructures dont elle est responsable concernait l'économie de fonds : en regroupant et en centralisant les entités (si, comme le soulignaient quelques répondants, le nettoyage des emplacements ne coûte pas plus que le maintien en service), et peut-être aussi en cédant des routes et des services d'aqueduc aux administrations locales.

Les répondants selon qui la Défense devraient accroître le nombre d'infrastructures dont elle s'occupe (*Accroître*) ont fourni plusieurs raisons pour justifier leur point de vue : pour qu'existe dans chaque province des unités militaires bien entraînées et capables d'intervenir promptement en cas d'urgence; pour moderniser les stocks existants; pour faire connaître au public les FC, y compris les Réserves, et susciter la confiance à leur endroit. D'après quelques répondants, l'accroissement du nombre d'installations favoriserait le recrutement.

Ceux qui préféraient voir la Défense *maintenir* le nombre d'infrastructures dont elle est responsable ont fait observer que, si elle cédait à autrui le soin de

s'occuper d'autres installations, elle se placerait dans une situation vulnérable si jamais elle devait dans l'avenir augmenter ses forces rapidement pour faire face à un conflit d'envergure ou à une guerre. D'autres ont ajouté qu'il était possible de mieux gérer les installations existantes. Le mot « maintenir » a peut-être semé la confusion chez quelques répondants, qui ont pensé aux réparations et à l'entretien, plutôt qu'au mot « garder ».

Les personnes qui ont inscrit leur réponse sous la rubrique *Cela dépend* ont déclaré que les besoins varient d'une province à l'autre, que la Défense doit rationaliser l'utilisation de ses biens et que l'efficience, et non les considérations politiques, doit être le facteur déterminant lorsqu'il s'agit de prendre des décisions au sujet des infrastructures militaires.

Les répondants selon qui la Défense devait *maintenir ou accroître* le nombre des infrastructures dont elle est responsable semblaient surtout préoccupés par la possibilité de renforcer sa présence dans les régions mal servies, d'après eux (la C.-B. et le Nord, par exemple), ou de le faire pour répondre aux besoins opérationnels à venir (« Il n'y a rien de mal à avoir des éléments d'infrastructure non utilisés, car un besoin risque toujours de se manifester. »).

Les répondants, peu nombreux, pour qui il convenait de maintenir ou de réduire le nombre des infrastructures ont surtout souligné que, s'il y avait moins de grandes bases, il serait possible de mieux les situer aux fins nationales de la Défense. Certains ont signalé que le regroupement des installations nécessiterait une amélioration des transports militaires pour déplacer les troupes et leur équipement depuis des bases fortement éloignées les unes des autres jusqu'aux régions du pays où l'on aurait besoin d'elles.

7. Interopérabilité

Depuis quelques années, la capacité de mener des opérations conjointes avec les plus proches alliés du Canada est une priorité pour les Forces canadiennes. ***Croyez-vous que le Canada doit accroître, maintenir ou réduire sa capacité de travailler avec ses alliés les plus proches?***

Accroître	**832**	**63,8 %**
Maintenir	209	16,0 %
Réduire	34	2,6 %
Cela dépend	28	2,1 %
Maintenir ou accroître	83	6,4 %
Maintenir ou réduire	4	0,3 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	115	8,8 %
Total	1 305	100 %

Les répondants qui ont déclaré que les Forces canadiennes devaient accroître leur capacité de collaborer avec les alliés les plus proches du Canada (*Accroître*) — ou leur « interopérabilité » — ont fourni diverses raisons.

La plupart ont affirmé que notre voisin du Sud, les États-Unis, est le plus proche allié du Canada; il importe de collaborer avec eux parce que c'est le plus gros partenaire commercial de notre pays, que celui-ci ne peut pas faire cavalier seul (l'équivalent anglais *go it alone* est revenu plusieurs fois), que le Canada partage avec les Américains une frontière et la responsabilité de la défense continentale, et qu'il dépend des É.-U. pour assurer sa propre défense. Un intervenant a précisé que « le Canada sera plus pressé que la majorité des autres pays de réagir favorablement quand les intérêts nationaux des É.-U. seront menacés. Il est donc primordial que nos forces armées soient crédibles aux yeux des Américains. »

Plusieurs répondants ont mentionné d'autres alliés : le Royaume-Uni, en particulier, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'OTAN, en général. Ils ont souvent perçu l'interopérabilité comme étant un moyen pour le Canada d'accroître son influence sur la scène internationale et de remplir ses obligations sur l'échiquier mondial.

Même chez les répondants réclamant une plus grande interopérabilité, un sous-thème solide concernait le maintien de la souveraineté et de l'indépendance du

Canada. Comme un répondant l'a dit : « Nous devons être prudents quand nous collaborons avec les Américains. Leurs politiques étrangères ne sont pas nécessairement en harmonie avec celles du Canada, non plus que leurs doctrines militaires. » Un autre a fait le commentaire suivant : « Le Canada doit trouver des moyens de devenir indépendant en achetant des matériels militaires qui permettront à ses forces armées de fonctionner seules. Il convient d'entretenir des liens étroits avec les États-Unis, mais à nos conditions. »

Les répondants qui ont donné une raison pour choisir l'option *Maintenir* — et bon nombre de ceux qui ont opté pour *Maintenir ou accroître* — ont souvent mentionné que les Forces canadiennes n'avaient pas grand choix, vu les traités auxquels le Canada est partie, le manque d'équipement et de personnel, et l'obligation morale qu'il a de contribuer à l'ordre international. Certains ont évoqué l'influence excessive des Américains.

Il y avait peu d'uniformité dans les raisons fournies par les personnes ayant choisi l'option *Réduire* : par exemple, « nous ne devrions pas nous mêler des affaires n'influant en rien sur la sécurité nationale », « nos alliés s'en fichent, vu la faiblesse de nos forces armées », et « le Canada ne joue aucun rôle digne d'une puissance mondiale ».

Ceux qui ont répondu « *Cela dépend* » ont d'habitude souligné que l'interopérabilité est fonction du rôle que les Forces canadiennes assument dans la mise en œuvre de la politique étrangère du pays.

Les quelques répondants qui ont choisi l'option *Maintenir ou réduire* ont soulevé la question de la dépendance excessive du Canada par rapport à ses alliés.

8. Qualité de vie

Suite au rapport de 1998 du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, la Défense a apporté d'importantes améliorations dans des domaines tels que la rémunération et les avantages sociaux, le congé parental et les mesures relatives au coût de la vie destinées aux militaires qui doivent déménager. ***Les Forces canadiennes devraient-elles accroître, maintenir ou réduire leurs efforts à l'égard de la qualité de vie de leurs membres et de leur famille?***

Accroître	**643**	**52,6 %**
Maintenir	291	23,8 %
Réduire	45	3,7 %
Cela dépend	5	0,4 %
Maintenir ou accroître	47	3,8 %
Maintenir ou réduire	12	1,0 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	180	14,7 %
Total	1 223	100 %

Le nombre relativement faible des personnes ayant répondu *Accroître* et le nombre élevé de ceux ayant dit *Maintenir* semblaient indiquer que la majorité des répondants avaient bien accueilli les récentes améliorations apportées à la qualité de vie des membres des Forces canadiennes.

Bon nombre des répondants souhaitant *accroître* les efforts ont signalé que d'autres améliorations aideraient à attirer de nouvelles recrues, qu'elles contribueraient à garder les membres actuels des FC et que le Canada doit assurer la meilleure qualité de vie possible aux personnes qui risquent leur vie pour le bien commun.

Parmi les répondants selon qui les FC devaient *maintenir* leurs efforts, beaucoup ont estimé qu'il y avait maintenant un bon équilibre; quelques-uns ont déclaré que le Programme Qualité de vie actuel est un des meilleurs du monde, et d'autres, selon qui la solde est bonne, ont nuancé leur opinion en ajoutant que les problèmes relatifs aux effectifs et à la cadence opérationnelle demeurent. En d'autres mots, la qualité de vie *au travail* fait problème : « On a volé Pierre pour payer Paul. »

Les réponses inscrites sous la rubrique *Maintenir ou accroître* mentionnaient souvent des points soulevés par des intervenants dans les catégories *Maintenir* et *Accroître* — par exemple, la solde est suffisante, mais il faut se pencher sur d'autres aspects particuliers.

Les quelques répondants qui préconisaient de *réduire* les efforts — et ceux, encore beaucoup moins nombreux qui ont répondu sous la rubrique *Maintenir ou réduire* — ont signalé que les FC devraient affecter plus de fonds à l'équipement et à l'entraînement, que la satisfaction au travail importait plus que l'argent et que les soldats ne sont pas des enfants : ils savent ce à quoi ils s'engagent.

Les *réponses non pertinentes ou ambiguës* relativement nombreuses emblaient souvent provenir de membres des FC ayant une plainte particulière à formuler, ou de membres du public peu au courant du concept de la qualité de vie dans les forces armées. Parmi les problèmes soulevés, mentionnons les suivants : les prestations d'invalidité à long terme; le loyer perçu pour les logements familiaux; les indemnités différentes versées à la Force régulière et aux Réserves; le fait que les militaires célibataires reçoivent moins de prestations que les militaires mariés; le cas des personnes qui abusent du système actuel apparemment en toute impunité.

Les cinq personnes qui ont répondu *Cela dépend* n'ont donné aucune raison uniforme pour justifier leur point de vue.

Si elles doivent les accroître, pourraient-elles mettre fin à certains efforts – ou en faire moins – afin de financer de nouvelles initiatives liées à la qualité de vie?

Les répondants selon qui les Forces canadiennes pouvaient faire plus n'ont pas indiqué sur quels plans elles devraient réduire leurs efforts; ils tendaient plutôt à dire qu'il fallait désormais se soucier d'abord de la qualité de vie au travail.

9. Les Réserves

Importants liens entre les Forces canadiennes et les collectivités, les Forces de réserve font partie de la force totale qui regroupe des militaires à temps plein et à temps partiel. Ainsi, les réguliers fournissent une capacité de réaction immédiate, et les réservistes s'ajoutent à la Force régulière, contribuent à son soutien et, dans certains cas, effectuent les tâches qui leur sont propres, comme l'affectation des équipages de navires de défense côtière. Au cours des dernières années, les Forces de réserve ont joué un rôle de premier plan tant au pays (tempête de verglas de 1998 dans l'Est du Canada) qu'au cours d'opérations outre-mer (Balkans). ***Cette formule en ce qui a trait aux Forces de réserve (décrite ci-dessus) convient-elle? Pourquoi?***

Oui	**650**	**57,6 %**
Non	311	27,6 %
Cela dépend	56	5,0 %
Maintenir ou accroître	—	—
Maintenir ou réduire	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	111	9,8 %
Total	1 128	100 %

C'est cette question qui a suscité le moins de réponses, sans doute parce que les membres du public connaissent moins le rôle et la contribution des Réserves.

Le nombre de réponses affirmatives (*oui*) n'a pas été écrasant; celles-ci comprenaient souvent un oui implicite (*oui, mais...*) : oui, la formule est convenable, mais nous devons utiliser les Réserves davantage, et il leur faut un budget accru, des effectifs augmentés, une solde et des avantages sociaux meilleurs, une instruction équivalente à celle donnée aux membres de la Force régulière et (surtout) une loi pour protéger leur emploi. Les réservistes « ont besoin de sentir qu'ils forment un élément voulu et important de la famille militaire canadienne. Ils veulent en très grande majorité recevoir une instruction répondant à une norme élevée et être obligés de respecter cette norme, et ils veulent sentir que leurs collègues de la Force régulière et leurs supérieurs dans la hiérarchie des Forces canadiennes leur font confiance. »

Un certain nombre de répondants ont précisé que le ratio Réservistes/Membres de la Force régulière devrait être un multiple de celle-ci, et non une fraction.

Ceux qui ont répondu *non* — la formule actuelle en ce qui a trait aux Forces de réserve ne convient pas — ont donné de nombreuses raisons : les Réserves ont peu de crédibilité; les effectifs de leurs unités sont incomplets, ils sont affectés à titre individuel et non en tant qu'éléments d'une unité (ce qui en diminue l'efficacité), leur entraînement est incomplet, comparé à celui de la Force régulière, et, en général, ce sont plutôt des « golfeurs de week-end », par rapport aux membres de la F rég, bien qu'ils soient importants en temps de guerre et pour servir de liens avec leurs collectivités respectives.

Selon un répondant, les Réserves n'établissent en fait pas un lien suffisant avec les collectivités locales, car les thèmes des Highlands et de la Grande-Bretagne ne traduisent pas la nouvelle réalité multiculturelle du Canada … « Pourquoi ne pas avoir des régiments sikhs, antillais, ou chinois? »

Quelques répondants ont évoqué ce qu'ils perçoivent comme étant l'absence de mandats clairs : « Les Réserves ont besoin de rôles définis expressément pour elles, et il leur faut ensuite les fonds voulus pour les remplir. » D'autres ont dit penser que la Réserve navale avait déjà un rôle clair, soit la dotation en effectifs des navires de patrouille côtière; que la Force aérienne avait peu de réserves ayant des missions très particulières, mais que la Réserve de l'Armée de terre n'avait aucune raison d'être autre que le renforcement de la Force régulière (l'équivalent d'une agence de services temporaires).

Les raisons citées pour justifier les réponses sous la rubrique *Cela dépend* variaient : l'utilisation des Réserves au Canada ou à l'étranger; le rôle que le gouvernement attribue aux Réserves; la question de savoir si elles reçoivent une instruction et un équipement appropriés et si elles sont efficientes?

10. Le budget de la Défense

Les frais de défense pour 2002-2003 s'élèvent actuellement à 11,8 milliards de dollars. ***Le budget de la Défense doit-il augmenter, demeurer le même ou diminuer?***

Augmenter	**1 280**	**87,6 %**
Demeurer le même	41	2,8 %
Diminuer	11	0,8 %
Cela dépend	74	5,0 %
Demeurer le même ou augmenter	2	0,1 %
Demeurer le même ou diminuer	1	0,1 %
Réponses non pertinentes ou ambiguës	53	3,6 %
Total	1 462	100 %

Le taux très élevé de réponses sous la rubrique *Augmenter* (le budget de la Défense) est le plus fort qui ait été enregistré dans toute la consultation.

Les répondants ont justifié leur point de vue en réclamant d'abord et avant tout un équipement meilleur et un personnel plus nombreux. D'autres raisons ont aussi été formulées : faire face aux tensions internationales grandissantes; défendre la souveraineté canadienne (surtout dans l'Arctique); faire notre part; protéger notre mode de vie et notre liberté; soutenir nos alliés. Beaucoup de répondants ont préconisé que le budget devait au moins équivaloir à la moyenne enregistrée dans l'OTAN et exprimée en pourcentage du PIB, et certains ont fait valoir que l'essentiel de la hausse du budget profiterait tôt ou tard au Canada et aux Canadiens.

Dans la rubrique *Cela dépend*, les réponses se rapportaient, d'une façon ou d'une autre, aux engagements que le gouvernement compte demander aux FC de remplir : « Le gouvernement doit définir le niveau de défense nécessaire au pays et financer les Forces canadiennes en conséquence. » « Si le gouvernement ne confie pas d'autres tâches aux FC, qu'il ne modifie pas le budget de la Défense, mais s'il leur demande de faire plus, qu'il leur accorde les crédits voulus. »

Les répondants peu nombreux selon qui le budget doit *demeurer le même* évoquaient d'habitude la bureaucratie excessive et la réduction du gaspillage : il faut dépenser les fonds plus judicieusement et réduire les frais généraux. Les

quelques répondants selon qui il fallait *diminuer* le budget ont surtout rappelé la nécessité de mieux gérer les dépenses.

L'une des grandes priorités du gouvernement devrait-elle être d'accorder d'autres fonds à la Défense?

Oui	615	42,1 %
Non	30	2,1 %
Cela dépend	7	0,5 %
Maintenir ou accroître	—	—
Maintenir ou réduire	—	—
Réponses non pertinentes ou ambiguës	**808**	**55,3 %**
Total	1 460	100 %

Le nombre étonnamment élevé de *réponses non pertinentes ou ambiguës* données à cette question secondaire traduit surtout le fait que les intervenants n'ont pas répondu à la question C sans doute parce que beaucoup ont estimé qu'en répondant *Augmenter* à la question principale, ils impliquaient que l'affectation de fonds supplémentaires devenait une des grandes priorités du gouvernement.

Parmi ceux qui ont dit *oui*, beaucoup faisaient de la Défense une des priorités clés de l'État fédéral, avec les soins de santé et l'éducation [*sic*]. Certains ont inclus l'environnement dans la liste des priorités.

Pour les personnes peu nombreuses qui ont répondu *non*, la Défense ne doit être qu'une priorité parmi bien d'autres, ou le gouvernement croit que la Défense n'est pas une priorité aux yeux du public, par rapport à d'autres besoins.

Annexes

A) Réponses typiques

L'annexe contient 45 réponses typiques envoyées par le public dans le cadre de la consultation faite en ligne. En tout, nous avons reçu, lu et analysé 17 642 réponses.

À l'égard de chacun des 10 sujets, nous avons retenu une réponse complète dans chaque catégorie où s'inscrivaient au moins 1 p. 100 des réponses fournies à la question posée. Nous n'avons retenu aucun exemple de réponse non pertinente ou ambiguë. Nous avons choisi chaque réponse parce qu'elle était typique des commentaires exprimés en général (ou d'un point particulier) dans une catégorie donnée, ou parce qu'elle exprimait avec vigueur un point de vue intéressant.

Nous savions que les participants à la consultation en ligne n'avaient pas eu la chance de réviser leurs réponses. Aux fins de la clarté, nous avons explicité ici les contractions et les abréviations et corrigé les erreurs d'orthographe et de ponctuation et nous avons très rarement ajouté des mots explicatifs [entre crochets].

1. Cadence opérationnelle

> *Depuis la fin de la guerre froide, les Forces canadiennes ont mené simultanément d'importantes opérations outre-mer dans une multitude de théâtres partout dans le monde. De l'Europe à l'Asie, de l'Afrique à l'Amérique latine, et ici au Canada, elles ont été déployées plus de 70 fois depuis 1989.* ***Croyez-vous que ce rythme ira en croissant, demeurera le même ou ralentira au cours des dix prochaines années?***

Ira en croissant (66,5 p. 100) :

« Je crois qu'au cours de la prochaine décennie, les dirigeants canadiens exigeront plus des Forces canadiennes (FC) que dans la décennie antérieure. En fait, vu les conflits existants, l'instabilité déjà présente dans le monde, les risques de conflit et l'accroissement des effets éventuels du changement climatique sur l'environnement, les FC risquent de se voir assujetties à des exigences sensiblement plus grandes au cours des dix prochaines

années. Tout événement déstabilisateur pourrait nécessiter le déploiement de troupes de combat dans un théâtre tel que l'Afghanistan, l'envoi d'une mission de paix, un déploiement intérieur semblable à celui de janvier 1998 (tempête de pluie verglaçante), ou ces trois mesures à la fois (situation de plus en plus probable qui serait la plus difficile de toutes à gérer). En outre, ma réponse s'accompagne d'un avertissement : s'il devient évident que les Forces canadiennes n'ont pas les moyens de répondre à une demande quelconque, alors les politiques hésiteront peut-être à la formuler. Toute incapacité de satisfaire à une demande risquerait alors de miner sensiblement la souveraineté canadienne et la capacité du gouvernement fédéral de servir les intérêts des Canadiens au pays, dans les alliances dont il fait partie et sur la scène mondiale en général. »

Demeurera le même (10,5 p. 100) :
« Selon moi, on demandera aux Forces canadiennes d'exécuter à peu près le même nombre de déploiements dans l'avenir, mais j'estime aussi qu'elles seront obligées de refuser un certain nombre de demandes, faute de personnel ou d'équipement. »

Ralentira (4,0 p. 100) :
« On demandera aux Forces canadiennes de réduire leur contribution à l'OTAN, au NORAD et à l'ONU, en raison de leur rendement récent dans ces contextes. À cause du manque de ressources observé maintenant et récemment, elles deviennent des participants de second ordre et elles en sont presque au stade où leur apport est insignifiant. Dans certains cas, on a même demandé aux FC de quitter un théâtre d'opérations parce qu'elles dépendaient trop du soutien d'autrui. Dans une autre situation, nos forces armées n'ont pas pu participer efficacement à la campagne à cause du manque de précision et de fiabilité de leurs matériels. Voilà qui est carrément inacceptable! Si nous ne savons pas danser, pourquoi aller au bal? »

Cela dépend (2,7 p. 100) :
« Bien que l'on ne puisse donner ici qu'une réponse spéculative, on sait que la conjoncture internationale risque peu de devenir plus stable. La lutte grandissante pour l'obtention des ressources viables dans les Amériques, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient accroîtra la possibilité que des conflits y éclatent pendant au moins la prochaine décennie. Le degré de participation des Forces canadiennes dépendra de la mesure dans laquelle le gouvernement (et,

indirectement, la population) sera disposé à affecter des ressources à l'endiguement des crises extérieures. »

« Certes, au cours des dernières années, les gens ont eu tendance à se replier sur eux-mêmes, mais des catastrophes pourraient leur rappeler à quel point le monde est petit. Si le gouvernement canadien veut s'affirmer comme un chef de file digne de ce nom, ne serait-ce que parmi les puissances moyennes, alors les interventions des FC dans certaines zones de conflit augmenteront sans doute. Dans le cas contraire, la question ne se posera plus : les FC et le gouvernement ne répondront qu'une fois obligés de le faire à titre d'intervenant de second ordre, se cantonnant dans un rôle toujours plus inconséquent. Selon moi, les FC interviendront autant dans les crises d'outre-mer que dans le passé, [car] accepter un rôle totalement passif dans le monde ne constituerait sans doute pas une position défendable pour les dirigeants politiques et le public. Afin de clarifier la question, il faudrait une politique qui définirait de grands objectifs nationaux (pas seulement pour les forces armées ou en matière de politique étrangère) pour les 25 ou les 50 prochaines années. Sans une telle orientation, le Canada continuera d'aller au gré du vent. »

Demeurera le même ou ira en croissant (7,8 p. 100) :

« Avons-nous l'intention d'utiliser les Forces canadiennes comme un instrument de la politique étrangère? Si tel est le cas, comment? D'après les sondages, la population semble accepter le rôle que le pays joue en tant que citoyen mondial, ce qui comprend le recours aux forces armées pour mener des opérations de maintien de la paix et de stabilisation, entre autres. Les raisons ne manquent pas pour dire que nos partenaires s'attendent à cela aussi. Il n'est donc pas raisonnable de préconiser une réduction du nombre de nos engagements actuels. Il existe beaucoup d'arguments valables pour justifier l'utilisation actuelle de nos forces armées, par exemple : étayer la validité des traités internationaux tels que la Convention de Genève et des organismes tels que l'ONU ou l'OTAN; réaliser l'objectif déclaré de notre politique étrangère, soit protéger la paix et la sécurité mondiales. Je crois que, dans l'avenir, les missions devraient être autorisées par l'ONU sans pour autant relever d'elle. Étant donné les points qui précèdent, je crois que le nombre d'engagements demeurera constant ou qu'il augmentera. »

« Il faut aussi prendre en compte la conjoncture mondiale actuelle. Si jamais le Canada est attaqué (même si l'ennemi s'en prend à des intérêts américains), le public réclamera une intervention. Cela risque d'amener le Canada à assumer des engagements d'un niveau jamais vu depuis la

guerre de Corée. Il importe de réfléchir à fond à ce risque et à la position du public, qui s'attend à ce que les Forces canadiennes assurent la défense du pays quand cela s'impose. »

2. Déploiement rapide

Croyez-vous que les Forces canadiennes peuvent intervenir aussi rapidement qu'elles le devraient pendant une crise. Pourquoi?

Oui (5.9 p. 100) :

« Oui, les Forces canadiennes (FC) peuvent encore intervenir en cas de crise. Elles l'ont toujours fait, chaque fois qu'elles ont été appelées à le faire au cours des 110 dernières années. La question concerne le niveau de l'intervention en fonction du besoin. Les effectifs masculins et féminins, les véhicules, les armes et l'équipement des FC sont-ils suffisants pour leur permettre de répondre aux exigences modernes? Les FC ont-elles les fonds voulus pour remplir leurs missions actuelles et planifier en vue de l'avenir? Avons-nous les moyens d'engager aujourd'hui les ressources de nos FC sans craindre d'en être privés demain, quand la prochaine crise surgira? Comment allons-nous préparer nos fils et nos filles en vue des conflits à venir avec les véhicules, les armes et le matériel d'hier? »

« Il n'y a pas de réponse facile à toutes ces questions, non plus qu'il devrait y en avoir. La vie de chaque membre des FC, les tâches que l'on confie à ces dernières et la « bonne réputation » du Canada dans la communauté mondiale sont menacées. Rappelez-vous, cependant, que ce sont là les raisons mêmes qui incitent les Canadiens et les Canadiennes à s'engager dans les forces armées. Les FC continueront d'intervenir en cas de crise. Elles rationaliseront, certes, la nature et l'ampleur de leur action, mais elles répondront toujours quand on fera appel à elles. Il est déconcertant de croire que le jour approche où la volonté d'intervenir ne correspondra plus à la capacité de le faire. »

Non (79,1 p. 100) :

« La question de savoir ce que l'on entend par « assez rapidement » se rapporte directement à l'état de préparation opérationnelle et à la mobilité stratégique. Plus le niveau de ces deux éléments augmente, plus l'accroissement des capacités correspondantes coûte cher. Au cours des quelque 30 dernières années, les gouvernements canadiens se sont posé la question suivante, semble-t-il : « Avec quelle promptitude puis-je intervenir avec le budget fixe que je suis disposé à affecter à la Défense? »

Ils se sont interrogés ainsi, au lieu de faire une analyse quelconque en fonction des exigences. »

« Nous ne saurions intervenir trop rapidement. Nous n'avons pas les moyens de transport stratégiques voulus pour nous rendre à pied d'œuvre. Comme nous devons miser sur les moyens de nos alliés (É.-U.) ou sur les compagnies commerciales de nolisement, nous cherchons à obtenir des aéronefs de transport au moment même ou tout le monde les veut aussi. Les États-Unis n'ont pas assez d'avions de transport pour répondre à leurs propres besoins, de sorte qu'ils recourent au pré-positionnement. Comme nous l'avons constaté en Afghanistan, le transport aérien offert par les Américains n'est ni gratuit ni bon marché; sur le plan politique, on nous a rappelé que « ne choisit pas qui emprunte ». Sur le marché de la location, nous sommes obligés de prendre tôt des décisions politiques au sujet de notre engagement afin de conclure des contrats de réservation de moyens de transport dans le contexte où s'applique le principe du « premier arrivé premier servi ». Le Canada paiera des prix majorés en fonction de l'augmentation de la demande mondiale. L'état de préparation opérationnelle dépend de nombreux services complémentaires de logistique et d'instruction qui ont tous été réduits à presque rien au cours des dernières années. Un état de préparation insuffisant se traduit par une augmentation du délai d'intervention. Il ne sert à rien d'avoir le taxi à la porte si l'on n'a pas encore fait ses valises! Les capacités que l'on ne peut déployer à point nommé sont inutiles. »

Cela dépend (10,3 p. 100) :

« Tout dépend de la nature et du lieu de la crise. Si elle éclate ici, au Canada, et qu'il s'agit d'aider un autre palier de gouvernement (comme pendant la tempête de pluie verglaçante), les Forces canadiennes (FC) sont sans doute capables d'intervenir avec assez de promptitude. S'il faut transporter des équipements et des troupes, la géographie du Canada risque de faire problème. Si la crise survient à l'étranger (aller aider les victimes d'un ouragan, ou déployer des unités militaires dans des pays tels que l'Afghanistan, le Timor oriental ou la Bosnie), les FC n'ont pas l'équipement nécessaire. »

« Si le Canada veut être parmi les premiers à intervenir, qu'il s'agisse de fournir des secours humanitaires ou de faire la guerre, ses forces armées doivent pouvoir se rendre rapidement sur les lieux. Le Canada s'assimile à un pays du tiers-monde s'il doit toujours louer ses moyens de transport ou demander l'aide des Américains. Les FC ne peuvent intervenir rapidement parce que le pays n'a pas la gamme des moyens de transport nécessaires. La Force aérienne du Canada doit accroître sa flotte de transport en y

ajoutant un gros avion de transport lourd. Il n'est pas réaliste de penser que nous pourrions tout transporter par avion. Le Canada doit donc envisager soit de louer à bail des navires de transport, comme le fait la Grande-Bretagne, soit d'en acheter. »

3. Effectifs

Les Forces canadiennes comptent environ 60 000 membres dans la Force régulière (temps plein) et environ 21 500 dans la Première réserve (temps partiel). ***Croye z-vous que les effectifs des Forces canadiennes sont assez nombreux pour mener des opérations au pays et à l'étranger***

Oui (4,9 p. 100) :

« Cette question présuppose que les crédits totaux affectés à la Défense n'augmenteront pas; il est à espérer que le contraire se produira! La question porte néanmoins sur la capacité d'intervenir à point nommé et de soutenir une force viable et digne de mention lorsque cela est nécessaire. D'après la façon dont les conflits ont évolué dans le monde au cours de la dernière décennie, je crois que la meilleure manière de faire face à des situations d'urgence et à des conflits loin du Canada ne consiste pas à déployer des forces lourdes composées d'effectifs nombreux. Celles-ci doivent plutôt servir à stabiliser la situation ou à aider à rétablir l'ordre (c'était autrefois une responsabilité de la police). Le déploiement de forces modernes (non équipées des équipements les plus sophistiqués) capables d'intervenir rapidement et judicieusement dans un conflit en devenir représente donc la bonne solution. »

« Bref, le Canada pourrait réduire ses forces armées un peu afin de continuer d'avoir les fonds voulus pour projeter rapidement une puissance utile là où il souhaitera l'employer et pour soutenir les forces ainsi déployées aussi longtemps qu'il le faudra. En d'autres mots, il faut trouver un équilibre, mais favoriser la qualité plutôt que la quantité. »

Non (80,1 p. 100) :

« Les Forces canadiennes ont de toute évidence besoin d'effectifs plus nombreux. Quand le Canada ne peut même pas apporter une modeste contribution à la guerre contre le terrorisme en Afghanistan aussi longtemps que ses alliés en ont besoin, sa réputation en souffre dans le monde entier. Le fait que plusieurs navires sont inactifs faute de membres d'équipage illustre ce point de vue. »

« Selon moi, il faut porter les effectifs de la Force régulière et des Réserves au moins à un niveau qui leur permettrait de respecter les obligations contractées dans le Livre blanc de 1994. Cela réduirait aussi, bien sûr, la tension et la fatigue ressenties par les militaires à cause des déploiements trop fréquents. Toutefois, je ne serais absolument *pas d'accord* pour que l'on diminue le financement des équipements afin de hausser le niveau des effectifs. Ceux-ci doivent croître *parallèlement* à la qualité de l'équipement. Favoriser les uns aux dépens de l'autre n'est tout simplement pas acceptable. J'accepterais une hausse des impôts (bien que, selon moi, ce ne soit pas nécessaire) pour augmenter sensiblement le budget de la Défense, faire croître les effectifs et améliorer l'équipement des FC. »

Cela dépend (5,7 p. 100) :

« Le ministère de la Défense nationale a pour mandat de défendre le territoire et les intérêts du Canada et ceux des alliés avec lesquels le pays partage des valeurs, a des liens économiques et a conclu des engagements. Dans les derniers stades de la guerre froide, les Forces canadiennes comptaient près de 90 000 membres. Elles avaient du mal à respecter les engagements, mais bien peu des défis opérationnels d'aujourd'hui existaient alors. »

« On semble éviter de poser une question : qu'attend le pays de ses forces armées au chapitre de la sécurité nationale et en leur qualité de volet de sa politique étrangère et de sa politique économique internationale? Il ne semble y avoir aucune cohérence entre les politiques. Il est difficile de répondre à cette question sans définir clairement les rôles envisagés pour les FC. En outre, le dernier Livre blanc paraît désespérément périmé par rapport aux réalités actuelles. Dans ce contexte, des effectifs de 60 000 membres et des réserves fort peu nombreuses me paraissent bien insuffisants, vu que le Canada se classe au huitième rang des plus grandes économies de la planète. Mes amis du corps diplomatique international me demandent pourquoi le Canada est toujours le premier à proposer ses services, mais le dernier à s'avancer lorsqu'il s'agit de payer la note. »

Faut-il maintenir leur nombre (ou même l'augmenter) même si cela sous-tend une réduction des fonds alloués à l'acquisition de nouvel équipement perfectionné?

Oui (6,9 p. 100) :

« Si nous voulons répondre fournir une aide internationale, remplir des missions de maintien et de rétablissement de la paix, ou assumer d'autres tâches, nous devons être réalistes. D'après moi, si nous voulons épauler la collectivité internationale en jouant un rôle déterminant au chapitre du maintien de la paix, et j'estime que nous devons le faire, alors il nous faut accroître les effectifs de nos forces armées. Plus précisément, nous devrions augmenter le nombre de casques bleus peu « technologisés » mais efficaces, tout en réduisant nos dépenses en matériel de pointe. Avons-nous besoin d'avions de chasse? Je ne le crois pas, quand nos soldats sont sous-payés, qu'ils doivent se déployer constamment sans profiter d'un répit et miser sur un équipement surutilisé. Pourquoi rechercher l'éclat que confèrent les avions de chasse et les bombes guidées au laser? Pourquoi ne pas utiliser les fonds pour acheter les outils plus pratiques qui aideront nos casques bleus sur le terrain? »

Non (56,8 p. 100) :

« Il est essentiel d'obtenir des fonds pour acquérir de nouveaux équipements. Le Canada a déjà du mal à suivre ses alliés. Cela dit, la seule option consiste à accroître les effectifs de nos forces armées. De toute évidence, celles-ci sont sollicitées à l'excès; pourtant, le gouvernement et la population veulent que le pays continuer de jouer un rôle de premier plan dans tous les nouveaux conflits. Nos troupes sont épuisées par suite des déploiements répétés. Je crois aussi comprendre que la majorité des unités sont dangereusement à court d'effectifs et qu'il leur manque certains des équipements et des ressources dont elles ont besoin pour remplir leurs tâches. Bref, nous ne pouvons nous permettre de favoriser le matériel aux dépens des effectifs et vice-versa : nous avons besoin des deux! »

Cela dépend (4,2 p. 100) :

« Il est sûr que les effectifs sont insuffisants. Avant que l'on réduise l'équipement, il importe de définir le mandat et l'orientation des Forces canadiennes. Il est possible que certains équipements ne soient pas nécessaires, mais, pour le savoir, il faut réaligner les choses judicieusement et non opérer de petites réductions dans tous les domaines. Par exemple, le corps des blindés a tout lieu d'être fier de son histoire, mais quelle est son efficacité actuelle, vu son équipement limité? Est-il

essentiel pour le Canada d'avoir un si petit nombre de chars de combat? Si un grand conflit éclatait et que des chars devaient participer au combat, y a-t-il dans le monde entier un pays que le Canada pourrait affronter sans l'appui d'un allié de taille? Si le corps des blindés était dissous dans ce contexte, combien d'autres postes de fantassin pourrait-on créer? Avons-nous besoin de sous-marins pour patrouiller les zones de pêche? Avons-nous besoin du nombre de civils actuel? Certains postes civils pourraient-ils être remplis tout aussi efficacement par des militaires, ce qui créerait un ratio plus favorable entre les postes en mer et les postes à terre, ou entre les emplois opérationnels et non opérationnels? »

4. Équipement

Croyez-vous que les Forces canadiennes sont munies de l'équipement nécessaire pour mener des opérations au pays et à l'étranger?

Oui (4,5 p. 100) :

« Oui, à quelques exceptions près, l'équipement que les Forces canadiennes (FC) ont actuellement et qu'elles sont en train de mettre au point leur suffit pour répondre aux besoins du pays. Il faut prendre une décision sur l'à-propos de conserver des chars vétustes et coûteux que les FC n'emploieront sans doute plus jamais au combat. Une décision s'impose aussi au sujet du remplacement des *CF-18* et de la mise de côté des fonds nécessaires à cet égard, car les avions de combat ont acquis une importance grandissante dans les conflits modernes; l'avion d'attaque interarmées constitue un bon choix efficient, sur les plans tactique et stratégique. Il convient aussi de mettre l'accent sur les véhicules aériens télépilotés. La Marine a besoin d'une plate-forme logistique embarquée et, bien sûr, de nouveaux hélicoptères. Il faut à l'Armée de terre un hélicoptère d'attaque et de reconnaissance plus léger et plus rapide pour faire complément au *Griffon*. »

Non (84,2 p. 100) :

« En un mot, non. Bien que la Force de défense australienne ne soit pas un modèle parfait, le Canada devrait s'en inspirer pour organiser ses forces armées. La Force aérienne doit avoir la capacité d'assurer la défense continentale (tant que les véhicules aériens télépilotés ne pourront pas s'acquitter de cette tâche, des chasseurs-intercepteurs pilotés devront s'en charger). Des avions de transport lourds sont essentiels pour exécuter le mandat défini dans le Livre blanc de 1994. Autrement, le Canada

dépendra d'autres puissances pour mettre en œuvre sa politique étrangère. Il doit se procurer des hélicoptères d'attaque et de transport lourds pour déplacer et défendre convenablement ses troupes au sol. Les missions de recherche et de sauvetage n'ayant rien à voir avec les combats ne relèvent pas des forces armées, et il conviendrait d'en privatiser l'exécution. Les Forces canadiennes devraient servir d'intervenants d'appoint dans ce domaine. Le Canada doit se procurer des hélicoptères maritimes dès que possible et les armer de torpilles anti-sous-marines et de missiles anti-navires. Il faut équiper la Marine d'une nouvelle classe de gros navires de combat de surface, au moins tous les dix ans. Cela comprend les bâtiments de logistique. Le pays doit aussi acheter des navires de défense côtière pouvant filer à (sensiblement) plus que 15 nœuds. Il faut au moins équiper l'Armée de terre des éléments de camouflage nécessaires pour le théâtre où elle se déploie, et la doter aussi de véhicules aériens télépilotés tactiques. »

Cela dépend (4,5 p. 100) :

« C'est une question à laquelle il est difficile de répondre, vu qu'il n'y a ni politique de défense ni politique étrangère officielle faisant l'assentiment des intervenants politiques. Il nous faut une politique qui exposerait les rôles envisagés pour les Forces canadiennes. Je comprends qu'il soit difficile d'acquérir toutes sortes d'équipements avec un budget limité, en essayant de prévoir les rôles éventuels. Le choix est d'autant plus compliqué qu'il n'y a pas de politique cohérente en matière de sécurité. Chaque fois que les FC participent à une opération, il faut un objectif politique et il faut que l'on s'entende sur la faisabilité de la mission et que les FC disposent des capacités voulues pour la remplir. Presque tous les Canadiens sérieux qui sont au courant de l'actualité mondiale et aspirent à un avenir meilleur savent que les FC sont mal équipées dans certains domaines, entre autres : le transport aérien stratégique, les armes de précision, et les systèmes de surveillance et d'intervention aéroportés, pilotés et télépilotés. En outre, les FC n'ont pas les effectifs suffisants pour mener des opérations soutenues. Cependant, le vérificateur général a, dans son rapport, évoqué le manque de préparation opérationnelle technique (vu ce dont les FC disposent) et un manque de soutenabilité. Il ne s'agit pas simplement de réclamer d'autres fonds, mais aussi de savoir si nous dépensons judicieusement les crédits actuels. »

5. Capacités de pointe

Les Forces canadiennes devraient-elles accroître, maintenir ou réduire l'intérêt qu'elles portent aux capacités de pointe (comme les armes guidées de précision et les systèmes d'information de pointe)?

Accroître (60,2 p. 100) :

« Les Forces canadiennes doivent accroître l'intérêt qu'elles portent aux capacités de pointe pour conserver leur crédibilité. Sur le plan technologique, elles doivent mettre l'accent sur les systèmes d'engagement de précision – qui confèrent la capacité d'attaquer les objectifs rapidement et avec précision, quelles que soient la topographie et les conditions météorologiques. C'est là l'axe principal des travaux de recherche-développement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au R.-U. L'interopérabilité l'exige. Il est à peu près certain que le Canada ne participera jamais à un conflit sans appartenir à une coalition, non plus qu'il devrait le faire, généralement parlant. »

« Afin d'acquérir une capacité d'engagement de précision, il faut investir dans des munitions à guidage de précision et dans des systèmes C^3IRSR (Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance), par exemple : les aides à la navigation du système mondial de localisation; des liaisons informatiques protégées (tactiques et stratégiques); des systèmes sûrs nationaux de communications par satellite (CANMILSATCOM); des véhicules aériens télépilotés; des capacités de reconnaissance tous temps par satellite telles que celles que doivent procurer aux Forces canadiennes les satellites RADARSAT II et III. L'infotechnologie permet aujourd'hui la fusion rapide des données des capteurs, ce qui permet à une armée moderne de damer le pion à son adversaire en matière d'information. C'est un multiplicateur des forces, ce qui signifie qu'une petite unité peut fournir la même capacité de combat qu'une grande, philosophiquement parlant. Des moyens C^3IRSR améliorés sont aussi précieux lors des opérations de paix de l'ONU; par exemple, le véhicule de reconnaissance *Coyote* est très utile dans le cadre des opérations actuelles menées dans l'ancienne Yougoslavie. »

Maintenir (11,8 p. 100) :

« Les forces armées devraient garder le même intérêt que maintenant pour la technologie. Plus les systèmes sont sophistiqués, plus ils sont coûteux. Il n'est pas nécessaire d'avoir la toute dernière technologie, à moins que cela nous soit avantageux financièrement (le consortium international, créé par les États-Unis, pour la construction d'avions furtifs est un bon

exemple d'un cas où notre participation pourrait nous être avantageuse). Il ne faut pas non plus que notre équipement soit vétuste. Il s'agit de trouver le bon équilibre (de façon générale l'équipement de la Marine, à part les *Sea King*, illustre bien en quoi consiste l'équilibre technologique). »

Réduire (2,7 p. 100) :

« Le Canada ne participera jamais à une guerre en dehors d'une coalition. Alors, pourquoi acheter des armes dont il n'a pas besoin? Les États-Unis auront toujours des armes meilleures que les nôtres. Pourquoi, alors, ne pas chercher surtout à améliorer les secteurs de la recherche et du sauvetage, de la protection de la souveraineté et du maintien de la paix, et laisser celui des armes lourdes aux Américains? Le Canada doit consacrer moins d'argent à la recherche sur les armes et à l'achat de celles-ci, et plus aux secteurs où des fonds sont nécessaires pour les opérations quotidiennes, par exemple : le maintien de la paix (véhicules, équipement du soldat); la recherche et le sauvetage (amélioration de l'équipement, faire des recherches dans ce domaine); les opérations nationales (lutte contre le trafic des drogues). Le Canada n'aura jamais besoin d'armes de pointe, parce que les États-Unis pourront toujours le défendre avec leurs propres armes. »

Cela dépend (8,9 p. 100) :

« C'est une bonne question. Il nous faut trouver un juste équilibre, mais ce n'est pas facile. L'utilisation d'équipements de pointe, qui coûtent cher, nécessite d'autres cours techniques, de sorte que les soldats doivent vivre loin de leur famille. C'est un exercice d'équilibre : si le recours à la technologie continue de s'accentuer, nous n'arriverons ni à former les soldats assez vite ni à les garder. »

« Nous devons réexaminer nos décisions sur les capacités que le Canada peut se permettre d'avoir et sur celles qu'il est disposé à laisser ses alliés fournir. Avons-nous besoin d'avions de chasse? Quelle est leur mission au pays même? Combien de fois les avons-nous déployés? Y avait-il d'autres pays qui pouvaient remplir la tâche en question aussi bien ou mieux que nos forces armées? Les FC doivent commencer à réduire leurs frais de fonctionnement et d'entretien. En abaissant le nombre d'avions de chasse et en accroissant celui de nos avions de transport, nous renforcerons la capacité de l'Armée de terre de se déployer et de ravitailler ses troupes. Utilisons des fonds pour accroître notre capacité de réunir des renseignements sur-le-champ de bataille, avec des moyens plus indiqués et moins coûteux que des avions de chasse. Ce n'est là que l'envers de la médaille. Il faut exécuter d'autres recherches et d'autres études pour

parvenir à l'équilibre approprié entre le soldat, le marin ou l'aviateur, d'une part, et la technologie, d'autre part. »

Maintenir ou accroître (3,0 p. 100) :

« Je pense qu'il faut maintenir ou peut-être accroître l'intérêt porté aux capacités de pointe dans la majorité des domaines. Ce sont elles qui donnent à une force modeste un avantage sur des forces moins modernes, et elles sont essentielles pour conserver leur crédibilité aux FC dans leurs relations de travail avec les alliés du Canada, surtout les États-Unis. Il faut continuer à mettre l'accent sur les dispositifs C^3IRSR [Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance] et sur les systèmes d'information, y compris ceux grâce auxquels nous avons un tableau exact de ce qui se passe dans nos régions côtières. Les munitions à guidage de précision et à portée accrue sont aussi essentielles pour conserver aux FC leur efficacité. Nous pourrions sans doute améliorer le rendement des services d'administration et de soutien informatique, car ils absorbent d'énormes fonds chaque année, vu que la majorité des personnes n'utilisent jamais plus que 10 p. 100 de la capacité de leur système. Il n'est pas nécessaire que chaque caporal ait un ordinateur : un chef devrait donner un briefing aux autres, face à face. La surveillance des côtes est un autre domaine où la technologie pourrait faire complément à la capacité limitée des navires et des aéronefs. »

6. Infrastructure

Présente dans toutes les provinces et tous les territoires, la Défense est responsable du plus grand nombre d'infrastructures (notamment des bâtiments, des propriétés et des routes) au gouvernement fédéral. ***La Défense doit-elle accroître, maintenir ou réduire le nombre d'infrastructures dont elle est actuellement responsable?***

Accroître (19,5 p. 100) :

« La Défense doit accroître sa présence dans toutes les régions du pays. Il importe qu'elle soit visible dans les collectivités pour assurer la sécurité continentale, soutenir les gouvernements provinciaux en cas d'urgence et raffermir le sentiment général de sécurité chez les Canadiens et les Canadiennes. Cela ne signifie pas qu'il faille investir beaucoup dans l'infrastructure. De nombreuses initiatives que la Défense a lancées pour accroître sa présence dans diverses parties du pays ou pour déplacer des unités militaires ont entraîné de grosses dépenses, car elle a dû aménager

de nouveaux immeubles et installations qu'il ne sera pas facile de vendre sur le marché si les unités en question doivent déménager encore. Il ne faut pas que les aires d'entraînement et les manèges des unités de la Réserve constituent de gros investissements irrécouvrables. Il est peut-être possible de partager des installations avec des autorités civiles ou des organismes commerciaux. Il ne faut pas fermer les bases actuelles des Forces canadiennes, mais il convient d'éliminer les anciennes installations suivant un plan global de gestion des biens immobiliers visant à réduire les frais tout en conservant la capacité (bureaux, ateliers, entrepôts, secteurs d'instruction, etc.). Il conviendrait d'offrir des encouragements aux bases qui réussissent à épargner des crédits de leur budget grâce à une restructuration novatrice. »

Maintenir (19,5 p. 100) :

« L'efficience exige que la Défense réduise ses infrastructures au niveau minimum qui lui permettrait malgré tout de faire face à une intensification raisonnablement prévue des besoins. Toutefois, le Canada est un grand pays, et ses forces armées ont des rôles intérieurs à jouer. Les Forces canadiennes (FC) doivent assurer une présence locale qui leur servira à organiser des opérations intérieures ou même à soutenir d'autres ministères fédéraux chargés de l'intervention principale (lutte contre les feux de forêt, recherche et sauvetage, aide aux autorités civiles). Dans ce contexte, il faut considérer les infrastructures dont la Défense est responsable comme des biens de l'État ou du pays (plutôt que simplement comme des biens de la Défense) et les entretenir le mieux possible pour que les FC remplissent à fond le mandat que leur confie le gouvernement en matière de sécurité (ce qui comprend, soit dit en passant, le soutien aux gouvernements provinciaux). Pareilles infrastructures constituent donc un lien entre les FC et la population canadienne. »

Réduire (25,3 p. 100) :

« Réduire les infrastructures dont la Défense est actuellement responsable. L'entretien des bases coûte cher; comme les Forces canadiennes (FC) ont des ressources limitées, les fonds doivent être affectés à l'instruction et au matériel opérationnel plutôt qu'à des immeubles au Canada qui ne sont utiles en rien aux unités qui se déploient dans le cadre d'opérations. Il convient de fermer les petites bases ayant un rôle limité, et d'en rationaliser d'autres en les regroupant en un nombre réduit de grandes bases. »

Cela dépend (12,6 p. 100) :

« Rappelons, d'abord, qu'en temps de crise, la capacité d'une force armée d'exécuter des opérations dépend de la profondeur de ses moyens. Par conséquent, en réduisant les infrastructures en temps de paix (quand il n'y a pas de crise), on risque de comprimer la capacité de la force armée en question d'intervenir advenant une crise. Toutefois, s'il faut réduire les forces armées pour des raisons budgétaires, il importe d'accorder la priorité aux capacités militaires fondamentales plutôt qu'à l'infrastructure. Par là, nous entendons les organismes, le personnel et les ressources absolument nécessaires pour exécuter les tâches essentielles et les déploiements. D'abord et avant tout, la réduction des infrastructures (ou le contraire, le cas échéant) doit être fonction des besoins militaires, et non des considérations politiques. »

Maintenir ou accroître (4,9 p. 100) :

« L'espace dont les Forces canadiennes sont actuellement responsables est à peine acceptable, vu l'état où elles se trouvent et leur taille. J'aimerais que plus de fonds soient affectés à la création de postes ou de détachements locaux. Par exemple, l'Armée de terre n'est aucunement présente en Colombie-Britannique; pourtant, si un tremblement de terre survenait, cette province aurait tout particulièrement besoin d'une intervention immédiate du génie de l'Armée de terre. »

Maintenir ou réduire (2,2 p. 100)

« Selon moi, le nombre des infrastructures dont les Forces canadiennes doivent être responsables doit dépendre de leurs besoins opérationnels et non des impératifs politiques. Il faudrait, d'après moi, des bases sur chaque côte et quelques autres (deux ou trois) dans le reste du pays pour faire valoir la souveraineté. Avec des moyens aériens, terrestres et maritimes (transport) suffisants, les FC devraient pouvoir intervenir là où il le faut et quand il le faut au Canada. En terminant, je dirai qu'aucun soldat canadien n'emporte l'infrastructure avec lui au combat. Il emporte son entraînement, son équipement, ses compétences, son leadership, son attitude, sa volonté politique, etc. S'il est possible d'accroître tous ces derniers éléments tout en réduisant l'infrastructure, alors faisons-le. »

7. Interopérabilité

Depuis quelques années, la capacité de mener des opérations conjointes avec les plus proches alliés du Canada est une priorité pour les Forces canadiennes. ***Croyez-vous que le Canada doit accroître, maintenir ou réduire sa capacité de travailler avec ses alliés les plus proches?***

Accroître (63,8 p. 100) :

« Le Canada n'a jamais fait la guerre ni participé à des opérations de paix sans avoir des rapports étroits avec les forces armées de pays alliés. Vu la nature de son rôle dans les affaires mondiales et la proximité immédiate du pays le plus puissant de la planète, il est inévitable que toute opération qu'il exécutera dans l'avenir en dehors de ses frontières supposera une coopération étroite avec les forces armées d'autres pays, notamment celles des États-Unis. L'OTAN et le NORAD doivent conserver leur importance dans la structure de défense du Canada, mais comme la participation de celui-ci à la guerre en Afghanistan le montre, il doit être prêt à intervenir rapidement et sans préavis aux côtés de ses alliés dans des régions du monde où il n'est jamais allé. Voilà qui exige une interopérabilité complète surtout avec les forces armées des États-Unis, tant du point de vue des procédures que de celui de l'équipement. Toutefois, cela n'équivaut pas à renoncer à la souveraineté nationale; le défi consistera pour le Canada à collaborer de plus près avec ses partenaires militaires plus puissants, tout en conservant son identité distincte! »

Maintenir (16,0 p. 100) :

« Comme le Canada n'acquerra jamais la capacité d'organiser d'importantes opérations militaires à lui seul, on peut supposer qu'il collaborera toujours avec un partenaire ou une coalition. Par conséquent, la capacité de travailler avec ses alliés importe pour lui, car sans elle, il sera marginalisé. Le Canada doit considérer que les États-Unis sont le seul allié avec qui il se doit absolument de demeurer compatible. Parallèlement, il est cependant vital que le Canada conserve la capacité de suivre un processus décisionnel souverain, ce faisant. »

Réduire (2,6 p. 100) :

« Disons que j'ai très peur du travail conjoint avec les Américains! Selon moi, les Forces canadiennes devraient prendre leurs distances davantage. Les Américains n'aiment pas que l'on dérange leurs plans! Je pense ici au *CF-105* qui, selon moi, a été relégué aux oubliettes sous les pressions des

Américains. Je veux en venir au fait que je ne veux pas que nos forces armées ne soient qu'un « bataillon américain » officieusement. »

Cela dépend (2,1 p. 100) :

« On ne peut répondre à la question sans faire allusion à la politique étrangère du Canada et au rôle de ses forces armées dans la mise en œuvre de la politique en question. Un ancien Premier ministre a signalé que le rôle primordial des Forces canadiennes (FC) consistait à influer sur les alliés de notre pays plutôt qu'à persuader nos ennemis de se plier à ses volontés. Par conséquent, la capacité de coopérer avec les alliés d'une manière qui les impressionne (et qui permet au gouvernement de profiter des horizons qu'une telle coopération ouvre) serait indiquée. Toutefois, l'histoire de la coopération entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (et de ses prédécesseurs) et le ministère de la Défense nationale au plus haut niveau a été plutôt obscure à certains moments (songeons, notamment, à l'entre-deux-guerres), et elle explique probablement pourquoi les efforts du Canada ont souvent abouti à des résultats inférieurs à ce que son investissement dans les causes alliés aurait dû donner. Tous comptes faits, je ne peux répondre à la question tant que je ne saurai pas clairement quelle est la mission des FC et comment le pays compte les utiliser. Cependant, le gouvernement doit bien comprendre les implications de la coopération militaire pour ses politiques. Qu'il demande à John Diefenbaker! »

Maintenir ou accroître (6,4 p. 100) :

« Le Canada doit à coup sûr conserver ce rôle, voire l'accroître. Il lui incombe, à titre de pays fortement industrialisé, d'appuyer les opérations internationales de ce genre afin d'améliorer les conditions de vie dans le monde. Le Canada aurait tort d'agir autrement, car il montrerait ainsi qu'il a peu de pertinence sur la scène mondiale. Cependant, il faut trouver un juste équilibre entre le rôle international et les opérations intérieures, qui importent elles aussi beaucoup. Disons en outre que les FC doivent gagner et conserver la confiance et l'assentiment de la population canadienne. Ce faisant, elles l'amèneront à exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il les finance et les dotent en personnel suffisamment. Cependant, afin de gagner et de conserver l'appui du public, les FC doivent s'affirmer clairement dans des opérations internationales et intérieures que le public jugera véritablement utiles. »

8. Qualité de vie

Suite au rapport de 1998 du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, la Défense a apporté d'importantes améliorations dans des domaines tels que la rémunération et les avantages sociaux, le congé parental et les mesures relatives au coût de la vie destinées aux militaires qui doivent déménager. ***Les Forces canadiennes devraient-elles accroître, maintenir ou réduire leurs efforts à l'égard de la qualité de vie de leurs membres et de leur famille?***

Accroître (52,6 p. 100) :

« Les membres des Forces canadiennes (FC) et leur famille méritent d'être traités comme les autres Canadiens. Certes, les militaires se sont portés volontaires pour se mettre au service du Canada, mais ce fait même implique que le Canada a lui aussi une obligation envers les membres de ses forces armées. Ceux-ci ont le droit de passer du temps avec leur famille, de s'établir dans leur collectivité respective et de profiter d'un certain niveau de vie, peu importe où ils sont affectés au Canada. On ne doit pas attendre d'eux qu'ils se déploient constamment pendant de longues périodes, comme c'est actuellement le cas. »

« Pour que les FC puissent attirer et garder certains des plus brillants citoyens et citoyennes du pays, elles doivent constamment contrôler et mettre à jour leurs programmes de qualité de vie existants et en élaborer de nouveaux. Elles doivent adopter une démarche polyvalente en matière de perfectionnement professionnel et se doter d'une structure d'apprentissage afin de mettre pleinement à profit les capacités intellectuelles de chacun de leurs membres. »

Maintenir (23,8 p. 100) :

« Le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants a amélioré la qualité de vie des membres des Forces canadiennes (FC), ce qui était fort nécessaire, et à ce stade-ci, ses efforts et leurs résultats suffisent sans doute. Dans l'avenir, s'il faut améliorer les avantages procurés aux membres des FC, on devra veiller à ne pas le faire aux dépens des capacités opérationnelles. »

« Il est carrément stupide d'améliorer les uns aux dépens des autres; cela [révèle] une incompréhension totale du fait que le problème fondamental réside dans une indifférence totale du gouvernement face aux forces armées. Seul un autre pays de l'OTAN (le Luxembourg) verse moins que

le Canada à l'OTAN. Soyons francs : le Canada est on ne peut plus mesquin lorsqu'il s'agit de sa protection et de celle du monde, car il s'inquiète plus de ses programmes de multiculturalisme et de sécurité sociale et il affecte tous ses fonds à ces programmes aux dépens de la Défense. La pensée même de tuer quelqu'un à la guerre répugne à bon nombre des dirigeants du pays; si cette attitude ne change pas, les membres des FC continueront de démissionner, car ils n'ont plus rien en quantité suffisante pour se protéger eux-mêmes, encore moins quoi que ce soit d'autre. Tous les avantages leur étant consentis ne serviront plus à grand-chose s'il ne reste plus personne pour combattre. »

Réduire (3,7 p. 100) :

« Les Forces canadiennes doivent moins se préoccuper du dossier de la qualité de vie. En ce qui concerne cette dernière, le pendule est allé de l'extrême gauche à l'extrême droite, et cela est ridicule. Les membres des FC ont oublié qu'ils sont militaires. Ils sont censés aller là où l'on a besoin d'eux, quand on a besoin d'eux et d'y faire ce qu'on leur demande de faire. Si vous ne voulez pas être déployé, c'est facile : plaignez-vous suffisamment, et l'on vous gardera au pays! Si l'on vous déploie effectivement, le gouvernement enverra votre femme en vacances dans votre lieu d'affectation à l'étranger. Cessez de traiter les militaires avec des gants blancs : ils se sont portés volontaires. S'ils n'aiment pas la vie militaire, ils peuvent demander à partir! La vie militaire ressemble de plus en plus à du neuf-à-cinq chez soi. Mais enfin! Trois semaines de congé gratuit avant un déploiement et trois autres semaines après! C'est ridicule! Nous sommes en guerre, bien que ce soit un nouveau genre de guerre. »

« L'accroissement des budgets ne règlera pas le problème; celui-ci réside dans la satisfaction au travail. Au lieu d'augmenter la solde (ce qui est bien, certes), affectez les fonds à l'achat d'équipement pour que les militaires aient des outils pour faire leur travail, et la satisfaction professionnelle suivra, en même temps que des cours sur la façon d'utiliser le nouvel équipement. »

Maintenir ou accroître (3,8 p. 100) :

« Au cours des dernières années, nous avons considérablement amélioré la qualité de vie de tous les membres des Forces canadiennes (FC). Il faut continuer et, dans certains domaines, maintenir et augmenter le degré de soutien fourni. La solde, les avantages sociaux et l'accès à des soins de santé de qualité doivent demeurer primordiaux. Jamais plus nous ne devons accuser du retard sur les autres membres de la Fonction publique aux chapitres de la rémunération et des indemnités. Nous pourrions

profiter de la leçon que nous donnent les États-Unis quant à la façon dont toute leur société contribue à l'amélioration de la qualité de vie de leurs militaires. Les exemptions et les avantages fiscaux sont chose courante là-bas; de nombreux détaillants accordent des escomptes aux militaires (cela se fait à Halifax dans de nombreuses entreprises, vu les liens étroits entre la collectivité et la Marine), et la loi autorise les réservistes à servir dans les forces armées sans craindre de perdre leur emploi. Je ne crois pas, cependant, que nous devions mettre un terme à d'autres programmes pour financer les efforts visant à améliorer la qualité de vie. »

« La capacité des membres des FC de se déployer avec un bon équipement, un soutien approprié et des effectifs suffisants contribue grandement à l'amélioration de la qualité de vie. On procure une énorme paix intérieure aux familles si elles savent que leurs proches ont tout ce dont ils ont besoin pour exécuter leur mission efficacement et en toute sécurité. »

Maintenir ou réduire (1,0 p. 100) :

« Les Forces canadiennes doivent maintenir au niveau actuel le soutien qu'elles accordent à la qualité de vie, voire le réduire un peu maintenant que les structures sont en place. Les normes sont désormais élevées, et aucune autre augmentation des efforts ne s'impose si les politiques adoptées sont effectivement mises en œuvre. L'élément qui peut le plus influer sur la qualité de vie est la fréquence des déploiements. C'est là une question qui relève du gouvernement, et non du domaine budgétaire. »

9. Les Réserves

Importants liens entre les Forces canadiennes et les collectivités, les Forces de réserve font partie de la force totale qui regroupe des militaires à temps plein et à temps partiel. Ainsi, les réguliers fournissent une capacité de réaction immédiate, et les réservistes s'ajoutent à la Force régulière, contribuent à son soutien et, dans certains cas, effectuent les tâches qui leur sont propres, comme l'affectation des équipages de navires de défense côtière. Au cours des dernières années, les Forces de réserve ont joué un rôle de premier plan tant au pays (tempête de verglas de 1998 dans l'Est du Canada) qu'au cours d'opérations outre-mer (Balkans). ***Cette formule en ce qui a trait aux Forces de réserve (décrite ci-dessus) convient-elle? Pourquoi?***

Oui (57,6 p. 100) :

« Selon moi, cette formule convient, mais il faut la pousser encore plus loin. L'instruction que la majorité des réservistes reçoivent est insuffisante, d'où la notion préconçue qu'ils ne sont pas les égaux des membres de la Force régulière. On les perçoit comme étant des militaires à temps partiel et moins expérimentés que leurs collègues soldats à temps plein. Pour moi, l'Armée de terre est la plus laxiste, car la Force aérienne doit absolument avoir un personnel qualifié pour travailler sur les aéronefs, peu importe que ce soit des membres de la Force régulière, des réservistes ou des employés civils. »

« La Marine a fait d'énormes progrès en chargeant des réservistes d'exécuter les patrouilles côtières (navires de défense côtière). Cela leur permet d'acquérir une précieuse expérience en mer et réduit l'instruction dont ils ont besoin pour passer à bord d'un navire de la Force régulière (F rég). L'Armée de terre continue de dresser une barrière très nette entre le niveau de soutien et d'instruction dont bénéficient les unités de la Réserve, d'une part, et celles de la F rég, de l'autre. Si l'on augmente le nombre total des réservistes et qu'ils reçoivent la même instruction que les soldats de la F rég, je propose qu'ils puissent représenter 40-60 p. 100 des effectifs déployés, voire la moitié. Le test de réussite pourrait facilement se faire pendant l'instruction pratique qui, malgré son importance, a été ramenée à une instruction de mise à niveau pour les soldats qui ont dû participer à un nombre excessif d'opérations au cours des dernières années. J'estime aussi que la seule façon de donner suite à une telle proposition consisterait à adopter une loi pour protéger les emplois des réservistes qui déploient les efforts voulus pour servir leur pays. »

Non (27,6 p. 100) :

« À mon avis, le concept de la Force totale est une tromperie ridicule, une sorte de pis-aller bien enrobé auquel on a donné un joli nom pour dissimuler le fait que le gouvernement se fiche pas mal de la Défense nationale. En ma qualité d'ancien réserviste, j'en ai vu l'application concrète quand il a été adopté vers la fin des années 1980. »

« Les unités de la Réserve seraient beaucoup plus efficaces si on leur donnait les ressources pour s'entraîner et pour fonctionner à un niveau minimal tel que celui d'une compagnie de carabiniers (130 militaires) dans l'Armée de terre, ou pour former l'équipage complet d'un navire, dans le cas de la Réserve navale. En envoyant quelques réservistes remplir des postes vacants dans un peloton en Bosnie, on permet sans doute à ces personnes de vivre une expérience formidable, mais on ne fait rien pour améliorer l'efficacité de leurs unités respectives au pays. En permettant aux unités de la Réserve de fonctionner en tant qu'entités grâce à l'adoption d'une loi sur la protection de leur emploi civil (comme celles qui existent dans d'autres pays), non seulement on renforcera la capacité globale des Forces canadiennes, mais aussi on attirera dans les Réserves un personnel de qualité. »

Cela dépend (5,0 p. 100) :

« Si les Réserves peuvent être bien entraînées et équipées, elles peuvent apporter un soutien fort utile à la Force régulière (F rég). Cependant, autant que je puisse dire en me fondant sur les propos formulés par les réservistes au cours des 20 dernières années, elles n'ont jamais été convenablement entraînées ou équipées. Le ressentiment persiste (plus fort que jamais) à l'endroit de la F rég qui monopolise tout l'équipement. Cela est absurde. Si l'on ne compte pas procurer aux Réserves l'entraînement, les compétences et le matériel essentiels à l'exécution de leurs tâches, pourquoi les garder? Comme les pénuries persisteront dans la F rég, les Réserves continueront invariablement d'être privées des ressources suffisantes. »

10. Le budget de la Défense

Les frais de défense pour 2002-2003 s'élèvent actuellement à 11,8 milliards de dollars. ***Le budget de la Défense doit-il augmenter, demeurer le même ou diminuer?***

Augmenter (87,6 p. 100) :

« Augmenter le budget d'au moins cinq milliards de dollars par année, et en faire une grande priorité. Voici pourquoi : 1) Souveraineté nationale : Faute de pouvoir patrouiller dans le territoire, le surveiller ou le protéger, nous finirons par le perdre. 2) Crédibilité au pays : Pour que la population soit fière du pays et lui soit fidèle, elle doit constater qu'il est bien défendu autrement que par de belles paroles. En outre, lorsque les autorités civiles ont besoin d'aide, les Forces canadiennes assurent au gouvernement une capacité d'intervention rapide dans tous les domaines. 3) Crédibilité sur la scène internationale : En matière de commerce, de relations internationales et de paix, la capacité d'un pays de défendre ses intérêts et sa *volonté* de le faire sont déterminantes. Pour conserver sa crédibilité sur la scène mondiale, un pays doit manifester cette volonté. La « puissance douce » ne donne rien dans le monde réel. 4) Économie : On a fait la preuve des retombées économiques qu'ont les dépenses de capital. De plus, en créant des technologies et des équipements, un pays accroît ses capacités industrielles, tout comme les compétences et le savoir de sa main-d'œuvre active. »

Demeurer le même (2,8 p. 100) :

« Il y a un discours au Canada selon lequel toutes les crises vécues dans les Forces canadiennes (FC) sont d'abord dues au sous-financement. C'est une erreur, encouragée par le lobby militaro-industriel. Avant de dépenser plus, les FC devront dépenser mieux, gérer mieux et faire des choix difficiles, comme abandonner l'idée illusoire de la capacité de combat polyvalente : c'est depuis longtemps un mythe sur lequel on ne veut pas revenir. L'injection d'argent neuf ne résoudra aucun problème de sécurité ou de défense tant et aussi longtemps que l'on entretiendra des illusions sur nos capacités réelles. Peut-être est-il temps de se demander ce que les FC font de mieux et d'abandonner toute activité secondaire ou toute mission dans le cadre de laquelle notre capacité d'action est minime. »

Cela dépend (5,0 p. 100) :

« Pourquoi fixer le budget arbitrairement? Le gouvernement devrait décider du niveau de défense dont le pays a besoin, puis financer les Forces canadiennes (FC) en conséquence. Selon moi, le gouvernement

doit décider que, oui, le pays a besoin de forces combattantes, puis les financer et cesser de s'ingérer dans l'adjudication des contrats de défense en achetant du matériel inutile tel que l'*Airbus* et l'hélicoptère *Griffon* et en annulant des contrats déjà approuvés tels que celui concernant les hélicoptères *EH-101*. »

« Cela dit, il est vital, d'après moi, que le budget de la Défense ne serve pas à payer les opérations. Le gouvernement a causé de nombreuses pénuries d'équipement en obligeant les FC à payer les opérations à même leurs budgets d'entretien et des acquisitions. Comment les FC peuvent-elles prévoir dans leur budget de nouvelles dépenses sous la forme d'opérations et dresser des plans d'acquisition dans un contexte fiscal en constante mutation? »

L'une des grandes priorités du gouvernement devrait-elle être d'accorder d'autres fonds à la Défense?

Oui (42,1 p. 100) :

« Le gouvernement doit augmenter immédiatement le budget de la Défense et en faire une priorité. Un comité parlementaire, des universitaires et des alliés l'ont recommandé, et les sondages montrent que l'opinion est majoritairement en faveur d'une telle démarche. Mise à part son obligation de fournir un cadre interne de gouvernance et de maintien de l'ordre, tout État a pour rôle premier de défendre la population contre toute attaque. À l'heure actuelle, le Canada se défend indirectement et avec l'aide de ses alliés. »

« Depuis plus de 30 ans, le Canada est à la remorque des autres en matière de défense. Pendant la guerre froide, il a consacré à ses forces armées un pourcentage de son PIB moindre en moyenne que celui de la grande majorité de ses alliés et il continue de ce faire aujourd'hui. D'après les comparaisons faites avec nos alliés et les analyses des besoins, on estime que le budget de la Défense canadienne devrait se situer entre 16 et 20 milliards de dollars. Dans le passé, les débats sur la question partaient toujours de l'hypothèse qu'il n'existe aucune menace contre laquelle les États-Unis ne nous défendraient pas. C'est effectivement ce que ceux-ci ont fait, mais à leurs conditions. Si le Canada ne peut pas défendre son territoire lui-même et aider la collectivité internationale à régler les conflits (y compris en faisant la guerre), sa crédibilité et son influence en souffriront, et il sera moins en mesure de contrôler les événements qui façonneront sa destinée. « La paix est le rêve de l'humanité, mais les conflits armés entachent toute son histoire. » Le gouvernement aurait tort de penser que nous sommes parvenus au dernier chapitre de l'histoire. »

Non (2,1 p. 100) :

« Le ministère de la Défense nationale a plus d'argent qu'il n'en faut. Le problème réside dans la répartition et la dépense des fonds. Il ne suffit pas d'augmenter le budget pour obtenir un produit de meilleure qualité. Au contraire, cela permettrait simplement aux Forces canadiennes d'éviter la restructuration profonde qui s'impose pour en faire une force moderne, efficace et déployable, capable d'obtenir un certain degré de succès face aux menaces actuelles. Des forces armées rationalisées et souffrant de privations seront plus disposées à opérer les changements fondamentaux qui sont nécessaires aux chapitres des perspectives, de la doctrine, de la structure et de l'organisation. Malheureusement, si l'on exclut les pressions financières, les attitudes des militaires ne changeront que s'ils subissent le choc d'un recul ou d'une défaite de taille. Les Forces canadiennes n'ont pas encore accepté que leur intervention en Somalie ait en fait mis au jour leurs faiblesses. Cela est triste à dire, mais il faudra que le sang coule (de lourdes pertes ou un fiasco militaire) pour transformer en profondeur la façon dont nos forces armées envisagent leur rôle face à la guerre dans le monde moderne. Les FC sont trop bien nanties et trop heureuses avec leur budget actuel, et cela sera pire encore si le gouvernement l'augmente. »

« En ma qualité de contribuable canadien, je suis tout à fait satisfait de la priorité que le gouvernement accorde à la défense, par rapport aux autres dossiers plus importants, tels que ceux de l'éducation et de la santé. »

B) Priorités des répondants en matière d'équipement

Dans la quatrième question de la consultation en ligne, on a demandé ce qui suit aux Canadiens intéressés par le dossier : « Croyez-vous que les Forces canadiennes sont munies de l'équipement nécessaire pour mener des opérations au pays et à l'étranger? » En tout, il y a eu 1 489 réponses, et 84,2 p. 100 des intervenants ont dit *non*.

On a ensuite posé la question complémentaire suivante : « Auront-elles besoin d'un type d'équipement qu'elles ne possèdent pas actuellement? » Les répondants ont alors mentionné 4 644 éléments, allant des domaines très généraux à des désignations très particulières. Beaucoup ont fourni plusieurs exemples de ce qu'ils croyaient être nécessaire.

Dans la présente annexe, nous énumérons 48 catégories et genres d'équipements mentionnés au moins 20 fois par les répondants. Cela représente en tout 4 072 mentions, soit 88 p. 100 de toutes les réponses relatives à l'équipement. D'autres catégories regroupaient les 572 autres réponses; elles ne sont pas abordées ici, car chaque élément de ces catégories a été mentionné moins de 20 fois.

Nous avons organisé les réponses en quatre grandes sections, tout dépendant du domaine principal où l'équipement serait utilisé : la Force aérienne, la Marine, l'Armée de terre, et les communications, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance. Vient ensuite une courte section sur les autres équipements. Dans chaque section, nous avons énuméré les éléments en fonction de la fréquence à laquelle ils étaient mentionnés, le nombre de mentions étant indiqué dans chaque cas.

1. Force aérienne

(Gros) aéronefs de transport e	637
Hélicoptères *Sea King* CH-146 - remplacer	200
Nouveaux hélicoptères	86
Nouveaux hélicoptères d'attaque	148
Nouveaux hélicoptères maritimes	140
Nouveaux aéronefs en général	118
Chasseurs *Hornet* CF-18 - remplacer	112
Nouveaux avions de chasse	87
Gros avions de transport C-17 *Globemaster*	75
Avions de transport CC-130 *Hercules* - remplacer ou moderniser	75

Nouveaux hélicoptères de transport lourds	74
Véhicules aériens télépilotés	57
Hélicoptères polyvalents CH-146 *Griffon* - moderniser ou remplacer	56
Avions-citernes de ravitaillement en vol	56
Chasseurs CF-18 *Hornet* - D'autres	48
CP-140 *Aurora* - remplacer	39
Hélicoptères CH-47 *Chinook*	32
CH-113 *Labrador* - remplacer	26
Aéronefs de patrouille en général - remplacer	26
Avions d'attaque interarmées	20

2. Marine

Navires de transport	365
Navires en général	116
Navires de ravitaillement	96
Sous-marins	74
Nouveaux destroyers	62
Porte-avions	39
Navires transrouliers	31
Frégates	28
Navires de défense côtière	21

3. Armée de terre

De meilleurs uniformes	141
Nouveaux chars de combat	137
Véhicules en général	92
Chars *Leopard* — remplacer	66
Transports de troupes LAV III — D'autres	62
Véhicules polyvalents *Iltis* — remplacer	56
Véhicules de combat en général	41
Véhicules de soutien légers à roues — remplacer	38
Véhicules sur roues polyvalents à grande mobilité (HMMWV)	38
Véhicules de reconnaissance *Coyote* — D'autres	34
Camions en général	32
Véhicules blindés de transport de troupes	27
Nouvelles jeeps	20

4. Communications, renseignement, surveillance et reconnaissance

Systèmes et matériel de communications en général	87	
Matériel de surveillance et de reconnaissance en général		50
Matériel de vision nocturne	22	
Communications par satellite militaire	21	

5. Autres équipements

Armes en général	37
Armes et munitions à guidage de précision	27

C) Commentaires des répondants sur l'examen de la politique de défense

Parmi les 17 642 réponses recueillies au cours de la consultation, 412 (2,3 p. 100 du total) comprenaient des commentaires directs sur la politique de défense et la politique étrangère du Canada, même si aucune des dix questions posées ne faisait explicitement allusion à ces politiques.

Bon nombre de ces réponses concernaient le Livre blanc de 1994 sur la Défense et soulignaient que les dispositions de ce document-cadre fondamental n'étaient pas suivies ou mises en œuvre à cause d'un manque de fonds. D'autres répondants ont parlé de la politique de défense dans le contexte de la politique étrangère du pays en précisant souvent que les Forces canadiennes sont un instrument de la mise en application de cette dernière. Des répondants ont préconisé l'examen de politiques qui comportaient des lacunes, selon eux, par exemple, les politiques sur le système des acquisitions, sur les degrés de préparation opérationnelle des Forces canadiennes, sur les Réserves et sur le nombre et le genre des opérations.

Dans plus du tiers des 412 réponses sur les politiques — 144, ou 35 p. 100 —, les répondants ont expressément réclamé des examens complets des politiques : 105 demandaient l'examen de la politique de défense, 13, de la politique étrangère, 20, des deux, et six, de la politique de sécurité nationale. La présente annexe résume les tendances générales manifestées dans les 144 réponses en question.

Examen de la politique de défense

Parmi les auteurs des 105 réponses préconisant la nécessité d'un examen approfondi de la politique de défense, certains ont estimé que la mise à jour du programme de la Défense nationale par le gouvernement fédéral n'est pas suffisante :

> Il faut exécuter promptement, mais à fond, un examen complet du programme de défense pour définir les tâches à exécuter et les ressources nécessaires afin de donner suite aux directives du gouvernement. L'accès que le présent site nous procure est valable, mais ce site et les questions posées ne donnent qu'un aperçu partiel et minime de ce qu'il y à faire.
>
> Cette mise à jour du programme de défense équivaut à une tentative de colmatage des fissures (ou

> d'étouffement de la crise). D'ici un an, les fissures réapparaîtront, et la crise resurgira. Une nouvelle politique de défense s'impose.

Répondant à des questions particulières dans le cadre de la consultation en ligne, de nombreux intervenants ont souligné que les thèmes soulevaient de grands problèmes fondamentaux — par exemple, à la troisième question sur le nombre des membres des Forces canadiennes :

> *Nous n'avons pas assez d'effectifs pour répondre aux exigences du gouvernement!* Par conséquent, ou bien nous modifions les exigences du gouvernement en matière de soutien militaire (un autre examen du programme de défense), ou bien nous augmentons la taille des Forces canadiennes. Malheureusement, la question suppose qu'il y a une réserve définie de fonds pour rectifier la situation. Le présent gouvernement doit opérer certains choix difficiles *sans* faire entrer le financement en ligne de compte. En d'autres termes, ou bien le Canada a des forces armées, ou bien il n'en a pas … Nous devons savoir pourquoi nous avons besoin de forces armées (examen du programme de défense), puis adapter les forces armées au besoin ainsi défini.

Et, à la dixième question sur l'ampleur du budget de la Défense nationale :

> Les fonds actuels ne suffisent pas à assurer le statu quo. De toute évidence, les fonds disponibles n'augmenteront que si les tâches et les rôles sont réduits ou éliminés. Le gouvernement doit faire un examen approfondi et décider ce qu'il attend des Forces canadiennes et les financer en conséquence … L'examen actuel n'aidera en rien à améliorer la situation.
>
> Le budget de la Défense doit correspondre aux tâches et aux rôles exigés de nos forces armées et leur étant confiés. Le fait qu'elles n'arrivent pas à les remplir tous avec le budget actuel montre que celui-ci doit augmenter. Vu la situation mondiale de l'heure, il importe, plus que jamais depuis les années 1950, que le pays dispose de forces armées viables. Il incombe au gouvernement d'analyser ce que nous, les Canadiens et les Canadiennes, voulons que nos forces armées fassent

> et soient, puis de leur accorder le financement nécessaire.

Le plus souvent, les mentions d'un examen de la politique de défense étaient fort succinctes. Par exemple :

> Nous avons désespérément besoin de réviser le mandat de la Défense. À l'heure actuelle, nous avons la structure (quasi squelettique) permettant de constituer une armée typique de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons réorganiser les objectifs et les responsabilités prioritaires en matière de défense. Luttons-nous contre le terrorisme? Contre l'Iraq? Et le maintien de la paix? Devons-nous participer à toutes les opérations? À aucune? Mettons le mandat à jour, puis parlons de l'équipement!
>
> Il est temps d'examiner et de définir les capacités dont nous avons besoin, depuis ce qu'il y a de plus simple en allant vers ce qu'il y a de plus complexe.
>
> Quel est notre rôle? Quelle est notre politique?

> Tant qu'un examen complet des Forces canadiennes n'aura pas eu lieu, il faut s'abstenir de céder quelque terrain que ce soit.
>
> Tous comptes faits, je ne peux répondre à la question tant que je ne saurai pas clairement quelle est la mission des FC et comment le pays compte les utiliser.
>
> Il nous faut un examen complet des Forces canadiennes. Je préconise une analyse partant de la base, et non l'inverse.
>
> La réponse à cette question dépend de la nature de la mission confiée aux Forces canadiennes. Or, cela nécessite un nouveau Livre blanc! Quelle est la menace et pouvons-nous y faire face? Naturellement, il faut établir un lien entre ce processus et la politique étrangère.

Examen de la politique de défense et de la politique étrangère

Vingt réponses ont établi un lien explicite entre l'examen de la politique de défense et l'examen de la politique étrangère :

> Il est intéressant de constater que cette consultation a lieu sans que l'on s'interroge du tout sur la politique étrangère du Canada dans l'avenir. Il est certain que la politique de défense et la politique étrangère vont de pair — pourquoi cette démarche unilatérale

> uniquement axée sur la défense? Faites un examen approfondi des deux, et faites-le vite, s'il vous plaît!
>
> Le genre d'équipement nécessaire sera de toute évidence fonction de la politique de défense et de la politique étrangère que les Canadiens choisiront. Le fait que l'on opte pour une courte consultation au lieu d'exécuter des examens complets et approfondis des politiques montre que le gouvernement ne veut pas connaître les opinions de la population sur ces questions maintenant, sans doute à cause des résultats des sondages indiquant que la population veut renforcer la défense plus que le gouvernement n'est disposé à le faire.

Le plus souvent, les répondants ont supposé ou déclaré qu'un examen de la politique étrangère déterminerait le contenu de la politique de défense :

> Le gouvernement canadien doit élaborer une politique étrangère complète et la partager. Les Forces canadiennes doivent en constituer un volet important.
>
> Un examen du programme de défense mené sans que soit définie clairement la politique étrangère dans le cadre de laquelle les besoins militaires seraient énoncés est dépourvu de sens.
>
> Le gouvernement canadien doit décider du rôle que le pays jouera dans la collectivité internationale et de la façon dont il emploiera les Forces canadiennes en tant que prolongement de la politique étrangère nationale.

Plusieurs répondants ont clairement fait valoir qu'un examen de la politique étrangère doit précéder un examen du programme de défense :

> La réponse dépend de la politique étrangère du Canada. Il faut faire un examen de cette dernière, puis de la politique de défense en fonction des besoins de la politique étrangère. Par exemple, l'Australie a exécuté un examen approfondi de sa politique étrangère et elle a élaboré une politique de défense qui dotait les forces armées d'un financement devant leur permettre de contribuer à l'exécution de la politique étrangère. Sans que soit connue l'orientation de la politique étrangère, on ne saurait justifier quelque déploiement que ce soit des Forces canadiennes à l'étranger.
>
> Le gouvernement doit définir l'orientation de ses politiques étrangère et intérieure. Par conséquent, le Programme des services de la Défense doit reposer sur une déclaration formulée sous la gouverne des Affaires étrangères au sujet de la nécessité

d'employer les Forces canadiennes en dehors du pays, et sur une définition des besoins intérieurs du Canada.

Faute d'avoir exécuté au moins un examen parallèle de la politique étrangère (lequel aurait dû être au cœur d'un examen sérieux de la politique de défense), à quoi nous préparons-nous actuellement nos forces armées et pourquoi les équipons-nous en vue du combat?

La planification n'a pas eu lieu avant les compressions, de sorte que le Canada assume maintenant un rôle fort différent. Je propose d'adopter les trois priorités suivantes :

1. Défense du Canada. C'est la toute première priorité, mais il faut d'abord faire une évaluation complète des risques dans ce monde de l'après-guerre froide, afin de cerner les menaces et de savoir ensuite de quelles capacités de défense le pays aura besoin pour y faire face. Il faudra ensuite veiller à se doter de ces capacités et à les maintenir. Elles pourraient être fort différentes de celles que nous avons maintenant. Cette priorité doit même l'emporter sur les considérations internationales.
2. Les opérations intérieures de secours.
3. Les engagements internationaux.

Afin de répondre à votre question, il faut d'abord savoir ce que le gouvernement du Canada veut accomplir; pour cela, il doit examiner la politique étrangère, puis la politique de défense.

Examen de la politique étrangère

Les 13 répondants qui préconisaient un examen complet de la politique étrangère seule le faisaient la plupart du temps en supposant que la politique de défense du Canada dépend de sa politique étrangère :

Il faudrait peut-être reformuler la question en demandant s'il conviendrait de modifier la politique étrangère de manière que nos forces armées ne soient pas terriblement mal dotées en effectifs et en équipements quand viendra le moment pour elles d'appuyer la politique étrangère avec des moyens militaires.

Que le gouvernement décide ce qu'est sa politique étrangère et ce qu'il veut accomplir, puis qu'il demande aux professionnels ce qu'il faut pour remplir les tâches ainsi définies.

Faute d'une politique étrangère mise à jour, en vue de quoi équipons-nous nos forces armées?

Politique de sécurité nationale

Les cinq ou six répondants selon qui il fallait examiner (ou élaborer) la politique de sécurité nationale semblaient dire en même temps que les politiques de défense et de sécurité nationale et la politique étrangère doivent être intrinsèquement liées entre elles. Par exemple :

> On semble éviter de poser une question : qu'attend le pays de ses forces armées au chapitre de la sécurité nationale et en leur qualité de volet de sa politique étrangère et de sa politique économique internationale? Il ne semble y avoir aucune cohérence entre les politiques. Il est difficile de répondre à cette question sans définir clairement les rôles envisagés pour les FC. En outre, le dernier Livre blanc paraît désespérément périmé par rapport aux réalités actuelles.

> Le personnel des Forces canadiennes (FC) est déployé à la demande du gouvernement, en fonction d'une évaluation stratégique des intérêts nationaux du pays. Tant que le gouvernement n'aura pas de politique de sécurité nationale, il sera impossible de dire si les FC seront déployées davantage ou moins que maintenant.

> La démarche actuelle semble déterminée plus par les ressources disponibles que par les besoins. On peut faire valoir avec vigueur qu'à ce stade-ci, nous profiterions davantage d'une politique de sécurité nationale clairement définie en fonction de laquelle nous pourrions cerner nos véritables besoins.